

Une histoire méconnue en France

# LES DÉPORTÉS ALGÉRIENS RESSUSCITÉS AU MASQUE DE FER

Page 4

LE JEUNE
# INDÉPENDANT
N° 7752– MERCREDI 29 NOVEMBRE 2023
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Benmbarek reçu par Tebboune

## LE FLN RÉAFFIRME SON SOUTIEN AU PRÉSIDENT

Page 2

## CONFÉRENCE INTERNATIONALE À ALGER SUR LA BARBARIE SIONISTE À GAZA

# POURSUIVRE ISRAËL POUR CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ

*Une Conférence internationale est organisée aujourd'hui et demain à Alger dans l'objectif d'examiner les voies et moyens, ainsi que la préparation des preuves permettant d'engager des poursuites devant la Cour pénale internationale (CPI) contre les responsables politiques et militaires israéliens pour crimes de guerre et contre l'humanité à Gaza.*

Page 3




SESSION EXTRAORDINAIRE DU CEMOC À ALGER

## Evaluation de la situation sécuritaire dans la région

Page 2

SAHARA OCCIDENTAL

## Appel à la libération des détenus de Gdeim Izik

Page 3

RÉUNION DE L'OPEP+ DEMAIN

## Vers de nouvelles réductions ?

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

## ALGÉRIE – ONU

### Mary Lowlor reçue par de hauts responsables algériens

**LA RAPPORTEUSE** spéciale des Nations unies sur la situation des défenseurs des droits de l'Homme, Mme Mary Lowlor, a été reçue hier à Alger par le médiateur de la République, Madjid Ammour, le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, ainsi que par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou.

Lors de sa rencontre avec le médiateur de la République, Mme Mary Lowlor a été informée de l'importance stratégique accordée par le président de la République à l'instance de la médiation de la République depuis sa création, conformément aux 54 engagements. Cette instance vise « à consacrer l'Etat de droit et protéger le citoyen, et ce en tant qu'instance non juridictionnelle à laquelle peut recourir tout citoyen qui s'estime victime d'une injustice en raison d'un dysfonctionnement dans la gestion d'une structure publique », a indiqué un communiqué du mde la République.

Madjid Ammour a également fait part que « l'institution du médiateur de la République est présente dans les 58 wilayas outre la circonscription administrative de Debdab dans une démarche visant à la rapprocher du citoyen », a ajouté la même source.

Il a aussi présenté les chiffres relatifs au traitement des requêtes des citoyens, mettant en évidence le rôle positif de cette institution dans la prise en charge des préoccupations des citoyens, une priorité du président de la République.

Pour sa part, Mme Mary Lowlor a fait part de son appréciation du travail accompli par l'institution du médiateur de la République pour la prise en charge des préoccupations des citoyens. Elle a salué son rôle positif, qui rappelle celui du médiateur dans son pays, l'Irlande, selon le communiqué.

Lors de sa rencontre avec le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, Mary Lowlor a été informée en détail sur les lois relatives à l'information en Algérie. Ces lois prévoient une série d'avantages et de garanties destinées à protéger les droits des journalistes et à renforcer leur liberté, a fait savoir le ministère.

La Rapporteuse spéciale des Nations unies a également présenté ses missions, ses prérogatives et le rôle qu'elle assume dans le renforcement et la protection des droits de l'Homme, a conclu le communiqué.

Enfin, Mary Lowlor a été accueillie par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou. La Rapporteuse spéciale des Nations unies a eu des explications sur « les différents mécanismes mis en place par son secteur en faveur des catégories vulnérables, notamment les enfants, les personnes aux besoins spécifiques et les personnes âgées, dans le cadre de la politique sociale de l'Etat algérien, ainsi que les différentes mesures visant à soutenir et à promouvoir les droits des femmes et les acquis qu'elles ont réalisés dans les domaines politique, économique et social », a précisé un communiqué du ministère.

**Meriem D.**

### SESSION EXTRAORDINAIRE DU CEMOC À ALGER

# Evaluation de la situation sécuritaire dans la région

*Le général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a souligné, hier, « le grand intérêt accordé par le président de la République » aux travaux de la session extraordinaire du Conseil des chefs d'état-major des pays membres du Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC), considérant « cette occasion comme un évènement important pour évaluer, de manière objective, les enjeux sécuritaires auxquels est confrontée notre région ».*

Les travaux de la session extraordinaire du Conseil des chefs d'état-major des pays membres du CEMOC, regroupant l'Algérie, le Mali, la Mauritanie et le Niger, se sont tenus à l'initiative de l'Algérie, au niveau du cercle national de l'Armée à Beni-Messous. Après une minute de silence en hommage aux martyrs palestiniens, la session a été consacrée à la passation de la présidence tournante du Conseil entre le Niger et l'Algérie, ainsi qu'à l'examen et l'évaluation de la situation sécuritaire prévalant dans la sous-région, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Aux côtés du général d'armée Saïd Chanegriha, ont pris part à cette session le chef d'état-major de l'ANP, le général de Brigade Moussa Salaou Barmou, chef d'état-major des Armées nigériennes, président en exercice du Conseil des chefs d'etat-major du Comité d'état-major Opérationnel Conjoint, le général de Division Oumar Diarra, chef d'etat-major général des armées maliennes, le général de Brigade Mohammed El-Mokhtar Cheikh Menni, chef d'état-major de l'Armée de terre mauritanienne.

Après l'ouverture des travaux par le gde Brigade Moussa Salaou Barmou, en sa qualité de président en exercice du Conseil des Chefs d'Etat-Major du Comité d'état-Major Opérationnel Conjoint, Chanegriha a prononcé une allocution dans laquelle il a souligné le «message de fraternité et d'amitié d'Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale ».

Il a enchaîné que le chef de l'Etat considère cette occasion comme « un évènement important pour évaluer, de manière objective, les enjeux sécuritaires auxquels est confrontée notre région et coordonner, avec efficacité et engagement, les efforts déployés, pour permettre de prendre les décisions nécessaires afin d'atteindre les objectifs sécuritaires tracés par nos pays ».

Chanegriha a mis en exergue que le Conseil des Chefs d'Etat-Major des pays membres « constitue un cadre de haut niveau pour évaluer, échanger et orienter les démarches nécessaires à même de conférer à cet important mécanisme de coopération sécuritaire davantage d'efficacité ». Il a relevé que la rencontre qui se « tient exceptionnellement en Algérie pour ne pas rompre la tradition de passation du relais de la présidence de ce Conseil et comme vous le savez tous, se tient également consécutivement à la session extraordinaire, tenue à Alger le 13 octobre 2022, ayant eu pour objectif clair et bien précis l'entérinement des textes régissant notre Comité à même de promouvoir la coopération sécuritaire et la coordination des actions de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée transfrontalière, ainsi que l'Arrangement portant statut des personnels du CEMOC ».



Le général d'armée Saïd Chanegriha au CEMOC.

Pour Chengriha, « il est clair que le Conseil des Chefs d'Etat-Major des pays membres constitue un cadre de haut niveau, pour évaluer, échanger et orienter les démarches nécessaires à même de conférer à notre mécanisme de coopération sécuritaire davantage d'efficacité à travers l'adoption des modalités pratiques qui s'imposent dans ce domaine ».

Le chef d'Etat-major a conclu son intervention en réitérant « l'engagement de l'ANP à poursuivre la lutte contre tous les fléaux qui menacent la région, en coordination avec tous ses partenaires au sein du CEMOC ».

affirmant « l'engagement et la détermination de l'ANP à persévérer dans sa lutte implacable contre le terrorisme et les crimes connexes » et à coordonner ses efforts avec ses partenaires au sein de ce mécanisme de coopération sécuritaire ». Ceci « dès lors qu'il s'agit dans cette lutte de fédérer les efforts et de coordonner nos interventions, chacun en ce qui le concerne, dans son espace de responsabilité, avec la possibilité de se soutenir mutuellement, selon les moyens disponibles, dans l'objectif de protéger notre espace géographique et renforcer la sécurité nationale de nos pays respectifs ».

Par ailleurs, cette session extraordinaire a constitué une opportunité pour les chefs des délégations d'exposer et d'échanger les analyses et points de vue sur le contexte prévalant dans la zone d'intérêt, ainsi qu'aux niveaux régional et international.

Au terme des travaux de cette session, il a été procédé à la cérémonie de passation de la présidence tournante du Conseil entre le Général de Brigade Moussa Salaou Barmou, Chef d'Etat-major des Armées nigériennes, et le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'ANP.

**Sihem B.**

### SON SG A ÉTÉ REÇU HIER À LA PRÉSIDENCE

# Le FLN réaffirme son soutien au programme de Tebboune

**LE SECRÉTAIRE** général (SG) du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek, a réaffirmé, hier, le soutien de son parti au programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le souci de promouvoir la place de la jeunesse dans la société et d'améliorer le pouvoir d'achat du citoyen.

S'exprimant à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Benmbarek a indiqué que cette rencontre tenue à sa demande, avait permis l'examen des questions relatives aux développements survenus aux niveaux national et international, affirmant avoir reçu, de la part du président de la République «des conseils au mieux des intérêts du pays, tout en insistant sur l'unification des rangs et la consolidation du front interne, en sus du développement du FLN et la réalisation d'un saut qualitatif à travers l'encouragement des cadres et des compétences scientifiques à porter le flambeau à l'avenir».

A ce propos, le SG du FLN a indiqué que le programme du patri «se croise avec celui du Président de la République que nous soutenons fortement». «Ce programme encourage la jeunesse en lui accordant une grande importance, notamment en ce qui concerne la création de start-up», a-t-il souligné, ajoutant qu'il «vise, en outre l'amélioration du pouvoir d'achat du citoyen à travers diverses mesures et décisions prises par le Président Tebboune à cet effet, dont l'augmentation des salaires et l'instauration de l'allocation Chômage».

**M. B.**

CONFÉRENCE INTERNATIONALE À ALGER SUR LA BARBARIE SIONISTE À GAZA

# Poursuivre Israël pour crimes contre l'humanité

*Une Conférence internationale est organisée aujourd'hui et demain à Alger dans l'objectif d'examiner les voies et moyens, ainsi que la préparation des preuves permettant d'engager des poursuites devant la Cour pénale internationale (CPI) contre les responsables politiques et militaires israéliens pour crimes de guerre et contre l'humanité à Gaza.*

Placée sous le thème « Justice pour le peuple Palestinien », cette réunion internationale regroupe des magistrats, des avocats et des experts en droit international de plusieurs pays. Une délégation présidée par l'avocat français Gilles Devers, représentant le collectif d'avocats internationaux qui avait déposé plainte contre l'Etat sioniste le 9 novembre, prend part également à cette rencontre.

Contacté par le Jeune Indépendant, l'avocat et Secrétaire général de l'Union des forces démocratiques et sociales (UFDS) Abderrahmane Salah, a indiqué que cette initiative permettra aux participants d'approfondir la réflexion sur la voie à suivre pour faire aboutir la démarche et condamner, ainsi, l'entité sioniste pour les dizaines de milliers de civils palestiniennes tués depuis le 7 octobre dernier.

Me Salah a estimé que cette rencontre est une occasion pour tenter de rassembler les efforts éparpillés afin de défendre la cause palestinienne et surtout la dignité humaine et celle de Gaza, précisant que quatre ateliers seront organisés lors de cette conférence.

Le premier atelier est consacré, selon la même source, au « suivi et à la documentation des crimes de l'entité sioniste contre les civils palestiniens », en collaboration avec la partie palestinienne. Le deuxième atelier se penchera sur l'étude « des procédures permettant de poursuivre Israël devant la Cour pénale internationale». Le troisième est dédié à «poursuivre Israël pour ses violations du droit international devant les instances internationales», alors que le quatrième atelier est consacré à « poursuivre les chefs de l'entité sioniste devant les tribunaux nationaux », a-t-il fait savoir, expliquant qu'il y a des pays qui acceptent de lancer des poursuites judiciaires contre des individus inculpés de crimes de guerre ou contre l'humanité.



Justice pour le peuple Palestinien.

Le spécialiste a notamment signalé que les plaintes contre Israël et ses chefs politiques et militaires seront déposées devant 34 juridictions différentes au niveau international.

Par ailleurs, les premières délégations des pays participant à cette rencontre internationale ont commencé à affluer à Alger depuis le début de la semaine. Les premiers arrivés sont des juristes et des experts en droit international représentants la Palestine, le Liban et la Jordanie, qui se montrent confiants quant à l'issue de la future démarche. Dans un point de presse animé au niveau de l'aéroport international d'Alger, les invités de l'Algérie ont insisté sur « la nécessité d'engager la bataille judiciaire contre l'entité sioniste qui doit rendre des comptes pour les crimes commis à Gaza». «Ce qui se passe à Gaza nous concerne tous. La conférence d'Alger est une conférence juridique pour poursuivre l'entité sioniste devant les tribunaux internationaux. Il s'agit de la première initiative au niveau régional. Elle vise à réunir les experts pour engager la bataille juridique contre l'occupant devant la CPI », a affirmé Mohamed Salim, juriste jordanien.

Pour sa part, Bessam Djamel, juriste libanais et secrétaire général adjoint de l'Union arabe des avocats, a expliqué que l'objectif de la rencontre est « de mettre à nu » Israël en la traînant devant les juridictions internationales. «Nous avons tous les documents prouvant que l'Etat sioniste a commis des crimes de guerre à Gaza », a-t-il soutenu.

Intervenant par la même occasion, Nacer Rais, juriste palestinien, conseiller du ministre palestinien de la Justice, a estimé qu'il faut actionner le rôle de la loi afin de poursuivre les politiques et militaires israéliens pour crimes de guerre.

« C'est le premier pas pour mettre en place une feuille de route afin de poursuivre l'occupant devant la CPI. Il est temps de demander des comptes à l'entité sioniste. Il y a plusieurs initiatives en Amérique latine, en Europe et dans des pays musulmans. Nous allons tenter de rassembler les efforts », a-t-il assuré.

Il convient de noter que plusieurs pays ont lancé des actions en justice devant la Cour pénale internationale afin de contraindre l'agression d'Israël dans la bande de Gaza. L'Afrique du Sud, le Bangladesh, la Bolivie, l'Union des Comores et Djibouti ont saisi le bureau du procureur le 17 novembre courant pour qu'il enquête sur les crimes commis en Palestine occupée, notamment dans la bande de Gaza.

L'Algérie est l'un des premiers pays à avoir annoncé son intention de porter plainte contre Israël. Le président de la République Abdelmadjid Tebboune avait appelé le 6 novembre, à l'occasion de l'ouverture de l'année judiciaire, « tous les hommes libres du monde et les juristes du monde arabe » à engager des actions « efficaces » devant la Cour pénale internationale (CPI) contre Israël.

La sale guerre menée par les israéliens contre les civils à Gaza a coûté la vie à près de 15.000 personnes, dont 6150 enfants et plus de 4000 femmes.

**Mohamed Mecelti**

SAHARA OCCIDENTAL

# Appel onusien à la libération des détenus de Gdeim Izik

**LE GROUPE** de travail des Nations unies sur la détention arbitraire a exhorté le Maroc à libérer immédiatement les prisonniers politiques sahraouis du groupe Gdeim Izik et à leur accorder une indemnisation conformément au droit international.

Dans un communiqué commun, le Groupe de soutien de Genève pour la protection et la promotion des droits de l'homme au Sahara occidental et la Ligue pour la protection des prisonniers politiques sahraouis détenus dans les prisons marocaines (LPPS) se sont félicités que « plus d'une décennie depuis la condamnation de vingt-quatre activistes sahraouis à de lourdes peines par un tribunal marocain, le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire vient de conclure que leur détention était illégale ».

Dans sa demande de libération des prisonniers, le Groupe de travail des Nations unies a mis en lumière des violations flagrantes, notamment le refus d'accès à des avocats, des aveux obtenus sous la torture et le manque d'impartialité et d'indépendance de la cour.

Le Groupe de travail, qui a adopté plusieurs avis lors sa 86e session, a conclu que ces individus sahraouis ont été arbitrairement privés de leur liberté depuis leur arrestation en 2010 et a enjoint au Maroc de garantir des dédommagements, incitant le Royaume à enquêter sur la privation arbitraire de liberté et à prendre des mesures contre les responsables.

L'ancien président-rapporteur du Groupe de travail des Nations unies et conseiller juridique des prisonniers, le professeur Mads Andenas, a salué cette décision et a déclaré qu'elle était « une confirmation cruciale d'observations antérieurement émises par divers observateurs tels que Amnesty International et Human Rights Watch, ainsi que des détenteurs de mandats des Nations unies et du Comité contre la torture des Nations unies ». « De plus, connaissant la tendance vicieuse et réticente du Maroc à s'engager et son refus obstiné de reconnaître des violations graves, de soumission de victimes et de leurs familles à des représailles, nous demandons à tous les Etats au monde d'exercer une pression sur le Maroc pour exécuter cette décision et libérer les prisonniers », a-t-il ajouté.

Outre la qualification de la détention de ces activistes d'arbitraire, le Groupe de travail des Nations unies a exprimé une profonde préoccupation quant au nombre présumé de cas de détention arbitraire au Sahara occidental occupé.

Le Comité contre la torture des Nations unies a déjà émis cinq décisions dénonçant la torture et l'utilisation d'aveux obtenus sous la torture comme fondement pour le maintien en détention des prisonniers de Gdeim Izik, en relation avec Mohammed Bani, Abdeljalil Laaroussi, Naama Asfari, Mohammed Bourial et Sidi Abdallahi Abbahah.Depuis 13 ans, les familles des prisonniers ont été en première ligne de la lutte pour la libération de leurs proches, résidant principalement dans le Sahara occidental occupé, loin de leurs fils détenus dans des prisons marocaines.

Les familles des prisonniers tiendront une conférence de presse virtuelle le 8 décembre pour exiger la libération immédiate de leurs proches et la mise en œuvre de la décision du Groupe de travail par le Maroc.

Pour rappel, les activistes de Gdeim Izik sont un groupe de journalistes et de défenseurs des droits de l'homme sahraouis qui se trouve en détention au Maroc depuis 2010 suite à une protestation pacifique massive organisée dans la localité de Gdeim Izik. Depuis, et à ce jour, ces prisonniers politiques endurent un traitement inhumain assimilable à la torture.

**Hachemi B.**

UNE HISTOIRE MÉCONNUE EN FRANCE

# Les déportés algériens ressuscités au Masque de fer

*Un demi-siècle après avoir octroyé la Palme d'or à «Chronique des années de braise», Cannes a remis en perspective un épisode douloureux de la colonisation : l'internement lointain comme arme politique.*

C'est un cliché instantané que les moins de soixante ans parmi les Algériens ne peuvent pas connaître. Et pour cause ! Matériau visuel pour l'histoire, il est vieux de 48 ans. Consultable sur le site web de Getty Images, l'agence de photographie et banque images US, il immortalise pour la postérité un de ces instants qui, à raison, se prête à l'orgueil national et atteste d'un épisode de «l'Algérie qui gagne». En 2006, «Indigènes» de Rachid Bouchareb ne connaîtra pas un sort exactement à l'identique du sort de «Chronique des années de braise». Pas de Palme d'Or mais, tout de même, le Prix de l'interprétation masculine.

Si les bagnards de Nouvelle-Calédonie ont pénétré dans les foyers algériens à l'heure du prime time via des films et documentaires, leurs compatriotes de Sainte-Marguerite ont brillé par leur absence et leur invisibilité dans l'espace public. Le temps d'une exposition didactique brillamment scénarisée, Cannes a planté le décor d'un chapitre inédit de l'histoire de la colonisation : les trois à quatre milliers d'Algériens exilés par la France coloniale dans un cet archipel cannois.



*Cimetière arabe à Nessadiou.*

### UN INDICATEUR AUX ALLURES DE RECORD

Une cinquantaine de milliers de visiteurs un indicateur aux allures de record se sont succédé au musée du Masque de fer et du Fort royal. Précisément là où, pendant quatre longues décennies (1841-1884), des milliers d'Algériens de tous les coins du pays ont subi ce que l'historienne Sylvie Aprile (université Paris-Nanterre) qualifie d'»exil comme arme politique au XIX».

Une fois n'est pas coutume, les yeux des touristes en villégiature aux îles des Lérins ont été saisis par un affichage inhabituel pour des gens habitués à parcourir les tableaux des grands maîtres de la peinture mondiale. Des tableaux aux dessins et des gravures aux vieilles photos, des documents visuels il y en a eu au Fort Royal, mais c'était des œuvres qui racontaient un «orientalisme» à rebours de l'orientalisme exotique. Qu'il s'agisse du dessin de Joseph Contini (1827-1892), des gravure de Flavien Daveau (1838-1914) et de Pierre Letuaire (1798-1885), des cartes postales vintage de Jean Warburg de Bray (1838-1901) et de Jean Gilletta (1856-1933), des portraits d'Alexandre Cabanel (1823-1889), les documents qui ont jalonné le parcours de l'exposition ont remis des visages et des scènes de vie quotidienne dans un «lieu de réclusion» et d»'exil forcé» dédié par «l'État carcéral» aux Algériens, selon les termes qui légendent la scénographie.

Si l'heure du bilan des événements thématiques organisés en 2023 à Cannes n'a pas encore sonné — il le sera après les fêtes de fin d'année —, une première tendance se dessine d'ores et déjà : il ne fait aucun doute que «Prisonniers en terre d'exil» — c'est l'intitulé de l'exposition — émargera bel et bien au rang des événements qui, plus que d'autres, ont suscité le plus d'engouement et fait beaucoup parler dans un fécond retour d'histoire et de mémoire.

Cet événement couronne cinq années de travail patient et savant, un travail mené, au pas de charge, sous la direction du maire de Cannes, David Lisnard.

À l'origine de cette thématique, un projet municipal — en coopération avec l'Office national des Forêts — destiné à valoriser le cimetière musulman de l'île Sainte-Marguerite et «à sensibiliser le public à l'importance patrimoniale du cimetière». Considéré comme un lieu de mémoire «unique en France» de par le nombre de sépultures musulmanes — 235 —, c'est un cimetière qui, jusqu'à l'été 2023, était un lieu inexistant aux yeux du grand public. Seuls une petite minorité de gens en relation avec l'histoire de l'émir Abdelkader connaissaient cette adresse «musulmane» sis à l'archipel azuréen des Lérins.

C'est le cas de Thierry Fabre, fondateur des Rencontres d'Averroès à Marseille, ex rédacteur en chef de «La Pensée du Midi» (une revue littéraire et de débat d'idées lancées par la maison d'édition Actes Sud). Fabre avait appris la connaissance de cimetière en 2003 «grâce à l'ami Bruno Étienne», le professeur à la bibliographie incalculable et l'un des plus meilleurs portraitistes d'Abdelkader. C'est Cheikh Bentounès, guide spirituel de la confrérie soufie Alâwiyya, qui avait organisé une visite pour «rendre hommage aux prisonniers algériens de Lérins et attirer l'attention sur l'état désastreux du cimetière».

D'autres connaisseurs à pied d'œuvre sur le terrain de la recherche — le père Christian Delorme et Michel Renard — connaissaient, eux aussi, le cimetière et ses «locataires». Sinon, les «235 cercles et tumulus de pierres» longtemps enfouies dans un «sous-bois ombragé» de 2 200 m2 étaient une feuille blanche dans le long feuilleton colonial. C'est précisément par ce cimetière et son invisibilité dans l'espace public et dans la mémoire collective et le savoir académique que tout s'est enclenché dès 2018/2019 (voir interview du commissaire général de l'exposition).

### DÉCOUVERTES INESPÉRÉES

«Le destin de ces populations d'Algérie a croisé nos rivages et nous devons le saisir, le comprendre, l'assimiler», expliquait le maire David Lisnard en justifiant le processus qu'il avait lancé à la tête des équipes de la direction des musées de Cannes. Acte inaugural, l'étude entreprise à partir de 2019 par l'historienne Anissa Bouayed à la demande de la Mairie de Cannes.

Curieuse à souhait, Bouayed s'est lancée, enthousiaste, dans de «patientes recherches», selon les termes de ses pairs qui ont salué son travail avec des accents d'hommage. L'historienne a passé deux longues années à labourer les gisements de tous les lieux d'archives où pouvaient dormir un pan de cette histoire des prisonniers du Fort royal et des locataires du cimetière : Archives nationale d'outre-mer, Archives départementales des Alpes-Maritimes, Archives municipales de Cannes, Office national des forêts (propriétaire et gestionnaire de la forêt qui abrite le cimetière), le fonds de la lointaine Islamic Arts Museum of Malaysia.

Découvertes inespérées, Anissa Bouayed est tombée sur une somme de documents. Arrêtés et circulaires du ministre de la Guerre, correspondances échangées entre le ministre de la Guerre et le maréchal Bugeaud, lettre de la préfecture de Constantine relative à un prisonnier connu, plans cadastraux, plans du Fort royal, listes de prisonniers, extrait du registre des entrées et sorties de l'hôpital civil de Cannes rattaché au service des hôpitaux militaires, requêtes adressées par les prisonniers à l'administration du Fort et aux autorités, lettres adressées à leurs proches en Algérie, lettres reçues.

En somme, une grosse quantité de documents dont nombre d'entre-eux ont nourri la scénographie de l'exposition. Et, prise inespérée, la liste des 274 prisonniers qui, victimes de maladie et de nostalgie dévastatrice, n'ont jamais quitté l'archipel des Lérins.

Grâce à Anissa Bouayed et à son examen méticuleux des archives consultés, le cimetière cesse désormais d'être un creuset «aux tombes anonymes», comme le souligne le maire dans un texte en guise d'édit au catalogue de l'exposition. Dans l'attente de sa rénovation et de sa restauration, le cimetière connaît, prénoms et noms à l'appui, l'identité des «locataires».

À la différence de bien des «chibanis» et d'ouvriers qui sont rentrés au bercail, ces exilés — hommes, femmes et enfants — ne sont pas listés dans la chanson mondiale de Dahmane El Harrachi. Les 274 morts ont voyagé, contraints, en direction de l'autre rive de la Méditerranée. Entre autres embarcations, ils ont rallié Sainte-Marguerite à bord de la gabare «La Provençale», selon le récit circonstancié du belcourtois Xavier Yacono, historien de la génération de Charles Robert-Ageron et premier à lever un coin du voile — quasiment avec un style de grand-reporter témoin de cette croisière-exil — sur cette histoire. C'était à l'aube des années soixante-dix dans deux études très documentées, des «articles pionniers», selon Anissa Bouayed.

Les deux années de recherches d'Anissa Bouayed ont été résumées dans un rapport de mission pour la ville de Cannes : «Les déportés algériens au XIX siècle à l'île Sainte-Marguerite et le cimetière musulman».

Ce précieux éclairage scientifique de 84 pages s'est traduit, toutes affaires cessantes, par la tenue du colloque scientifique in-situ, là-même où les milliers de prisonniers algériens ont séjourné entre 1841 et 1884. Fermé au public et ouvert aux seuls participants, ce conclave a été l'occasion pour Anissa pour présenter les résultats de ses «patientes recherches» dans les archives ; des résultats qui, deux jours durant, ont donné lieu à un échange très fécond. Avant de se séparer, heureux et comblés d'avoir labouré un chapitre important et inédit de l'histoire coloniale, les historiens et spécialistes — pertinemment orientés par le comité scientifique — se sont répartis les tâches pour l'édition du riche catalogue de l'exposition prévue plus tard.

Forte de son aura dans le milieu académique depuis la soutenance, en 1999, de sa thèse fondatrice sur «La Justice dans la guerre d'Algérie» (publiée chez la Découverte sous le titre de «La Drôle de justice»), Sylvie Thénault, meilleure spécialiste en la matière, a brossé un tableau sur l'internement à Sainte-Marguerite. À partir de l'arrêté du ministre de la Guerre, le maréchal Soult, en date du 30 avril 1841 et d'autres documents — instructions du Ministre, notes de service, correspondances du maréchal Bugeaud — qu'elle a lus et relus à la faveur de ses régulières plongées dans les Archives d'Aix et de la Justice, elle a contextualisé avec force détails ce qui relève à ses yeux de spécialiste de «captivité coloniale et politique».

La forteresse de Sainte-Marguerite, ses tenants et aboutissants sont un sujet que Sylvie Thénault a connu voici des années à la faveur de son monumental travail sur la justice.

L'archipel des Lérins comme champ d'application d'une politique chère au maréchal Bugeaud — les prises d'otages — et expérimentée en Catalogne (en 1813) était déjà au menu de son livre «Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale. Camps, internement, assignations à résidence» (Paris, Odile Jacob 2012). «Née dans les circonstances de la conquête, prolongée par l'administration militaire de la colonie», la pratique de l'internement des Algériens en France — captivité «coloniale et politique» s'il en est — aura finalement duré tout au long des décennies de résistances armées que les Algériens ont opposé à la soumission coloniale», résume Thénault.

**S. Raouf**

## CHRISTOPHE ROUSTAN DELATOUR, COMMISSAIRE DE L'EXPOSITION, DIRECTEUR ADJOINT ET RESPONSABLE SCIENTIFIQUE AUX MUSÉES DE CANNES, AU *JEUNE INDÉPENDANT* :

# «C'est une histoire inédite qui méritait d'être revisitée»

**Le Jeune Indépendant :** ***Visiblement, c'est la première fois que la ville de Cannes dédie un événement thématique à un épisode de la colonisation française en Algérie.***

**Christophe Roustan Delatour :** Au commencement — nous sommes en 2018 —, il y a une impulsion de la part du maire de Cannes, David Lisnard, qui insiste sur la nécessité de sensibiliser à l'état du cimetière. Le site manque totalement de visibilité et de reconnaissance. À ce moment-là, on ne connait pas avec exactitude tout ce qui se rapporte au site. On sait que c'est un cimetière musulman, on sait plus ou moins que c'est lié à la conquête, que des gens y sont enterrés. On ignore leur identité. Il y a eu, c'est vrai, quelques écrits — articles et chapitres de livres — d'historiens dans les années soixante-dix et plus tard. Mais aux yeux du grand public, c'est totalement méconnu. C'est une histoire absolument inédite qui méritait d'être revisitée et placée sous les lampions du savoir académique. L'objectif initial, c'est d'essayer d'abord de faire le maximum de recherches scientifiques sur le cimetière et le Fort royal, lieu d'internement.

***D'où la mission confiée, en 2019, à l'historienne Anissa Bouayed ?***

Objectif assigné à sa mission : lever le voile sur le cimetière et comprendre le fonctionnement du système carcéral. Comment le Fort a été utilisé par l'armée pendant quarante-trois ans comme lieu de détention. Elle a mené la recherche pendant plus d'un an en faisant le tour de tous les centres d'archives. Elle a rendu un rapport et, surtout, la liste des personnes décédées en détention et enterrées au cimetière.

Le sujet étant une thématique sensible — la conquête, la déportation des gens, les décès sur place —, on voulait partager les résultats de l'étude historique et scientifique réalisée par Anissa avec un maximum d'historiens et de chercheurs spécialisés. On en a discuté dans un colloque universitaire international. Nous voulions être sûrs que nous étions sur des faits avérés et que c'est incontesté. On voulait être sûr au maximum que la reconnaissance historique a été faite correctement. Forts de leurs connaissances et travaux sur des problématiques diverses, des spécialistes sont venus nous apporter des éclairages.

***Une somme de sujets a été présentée et débattue lors du colloque avant d'être partagés avec le public au moyen du catalogue de l'exposition. Certains thèmes étaient vraiment inédits ?***

Par exemple, le sujet de la dépossession foncière qui est un aspect extrêmement important. Quel est le mode opératoire de cette dépossession et comment elle a fonctionné avec la déportation et l'exil contraint de personnes ? Antonin Plarier, maître de conférences en histoire contemporaine à l'université Lyon 3, est venu éclairer notre lanterne sur la question. À coup d'exemples dont celui de Ahmed ben Lakhdar ben el Atia (sud d'Annaba), il explique comment l'exil infligé à nombre d'internés s'accompagne de la confiscation de leurs biens.

***Le colloque et l'exposition ont développé avec force détails ce qui a été écrit, voici près d'un un demi-siècle, dans deux articles pionniers de***



*Christophe Roustan Delatour.*

***l'historien Xavier Yacono.***

À partir de l'étude d'Anissa dont les résultats ont été partagés avec ses pairs et autres spécialistes lors du colloque, l'évènement thématique de 2023 est allé bien au-delà de l'apport de Xavier Yacono. Le vécu des trois milliers de « Prisonniers en terre d'exil » a été remis en perspective. Désormais, on en sait plus et mieux sur cette histoire. Anissa l'explique dans le long article qu'elle a signé pour les besoins du catalogue de l'exposition. Entre 1841 et 1884, on a eu, ici au Fort, des prisonniers qui, de par leur rang, étaient très influents dans la société. Ils avaient une valeur de monnaie d'échange et d'otage. On a pris des otages pour pouvoir obtenir des rééditions de personnes et de groupes qui étaient encore en train de guerroyer sur le terrain face à l'armée française, de mener la résistance. On voulait les faire capituler, on a pris leurs femmes, leurs enfants.

L'exemple frappant est celui de membres de la Smala d'Abdelkader. On utilise ces gens pour faire pression. Parfois, c'est l'inverse : on capture le chef et on fait pression sur les familles restées sur place, le tout dans un but évident de casser la cohésion, les oppositions. En somme, réduire à néant les possibilités de résister. Eclairage important : on constate, documents à l'appui, que les opérations militaires coïncidentes avec l'arrivée de prisonniers ici à Cannes. Dès qu'il y a une révolte en Algérie, on constate un envoi de prisonniers ici.

***A la lumière des écrits de Sylvie Thénault et d'Anissa Bouayed notamment, on saisit le rôle joué par le maréchal Bugeaud. Tout se passe comme si c'est lui et bien lui qui a inspiré l'arrêté signée par le ministre de la Guerre pour faire de Sainte-Marguerite la destination des prisonniers et autres captifs ?***

Effectivement. L'arrêté du maréchal Soult a été inspiré par Bugeaud. Déporter les captifs — le mot est utilisé dans les documents retrouvés dans les archives, les faire sortir d'Algérie, mettre de la distance entre eux et les leurs est un objectif revendiqué. Leur internement n'est pas une peine juridique. C'est simplement un état de fait. On prend une personne, on la déporte de l'autre côté de la Méditerranée. Il s'agit d'un exil forcé. Très important à savoir : ces gens-là sont arbitrairement déportés et incarcérés sans procès et sans jugement.

Conséquence de cet arbitraire : ils ne savent pas quand ils vont être libérés, quitter le fort et retrouver les leurs. On ne leur fixe pas un horizon. Dès l'instant où il n y a pas de peine prononcée, on ne leur dit pas ''vous allez rester x temps.

***L'armée mise beaucoup sur l'efficacité de ce système ?***

Des documents exposés au musée du Masque de fer en attestent. L'armée se félicite clairement d'avoir mis en place ce système qui semble le seul à pouvoir porter ses fruits sur le terrain de la colonisation.

Une lettre adressée par Bugeau à ministre de la Guerre en date du 10 février 1847 le signale. Bugeaud dit : ''L'envoi en France, sur une terre chrétienne, produit toujours un tel effet sur les musulmans, que je crois pouvoir assurer aujourd'hui que c'est la seule mesure qui ait véritablement produit le succès désirable''. Un autre lettre d'un militaire On a une lettre dit que ce système d'exil, qui plus est en terre chrétienne, a un impact psychologique extrêmement fort. Pour les gens qui sont déportés, c'est une sorte de mort sociale. On ne parle pas de mort physique puisque le but ce n'est pas de tuer les gens mais de les garder en otage. On les traite aussi bien que possible. Mais c'est une mort sociale pour eux et c'est ça le but recherché.

***Les causes de mortalité qui ont emporté les 274 internés — combattants, femmes et enfants — sont multiples et diverses, selon le dépouillement des documents consultés par Anissa Bouayed ?***

Bien-sûr, il y a eu de la mortalité liée aux conditions sanitaires : dysenterie et des pathologies de ce genre. Mais il y a aussi de la mortalité liée à la dépression, ce qu'on appelle la nostalgie. Pour la première fois peut-être dans l'histoire de la prison de Sainte Marguerite qui existe depuis le XVIIe siècle, on note que les gens sont morts de nostalgie, y compris les jeunes qui avaient le courage et la capacité de tenir le coup.

Dans un contexte marqué par l'éloignement des leurs et de l'incertitude sur leur libération, ils ne tiennent pas psychologiquement. Mais en même temps, on a aussi la trace d'une grande résilience. Une tentative d'évasion a eu lieu dans la nuit du 21 au 22 juillet 1850. Quatre personnes arrivent à quitter l'île. Deux sont arrêtées sitôt arrivées sur le continent, un disparaît présumé mort et un quatrième va être rattrapé sur les hauteurs de Cannes alors qu'il cherche à rejoindre Nice qui n'était pas encore française à l'époque.

***Le cimetière a été complètement perdu de vue avant d'être découvert à l'aube des années soixante-dix par des travailleurs forestiers. Le projet de sa restauration a été initié en 2018. Pourquoi avoir attendu si longtemps pour le faire ?***

Durant l'entre-deux-guerres mondiales, un élu local s'émeut de la différence de traitement entre les deux cimetières : le musulman et et le cimetière dédié aux soldats de Crimée. Dans une correspondance adressée au Conservateur des Eaux & Forêts en date du 23 juin 1938, il signale que le second est fleuri alors que le premier est laissé à l'abandon.

Cette lettre a jalonné le parcours de l'exposition et nous l'avons publiée dans le catalogue. Pendant la Seconde Guerre mondiale, les îles Lérins sont occupées par les allemands à partir d'octobre 1943. Ce n'est pas le moment de faire quoi que ce soit. Après, on suppose que la nature a repris ses droits sur le site. Le sous-bois s'est reconstitué et les tombes enfouies. Plus tard, les gens ont commencé à visiter le site, mais la plupart ignoraient le contexte du cimetière et l'identité des personnes enterrées.

À la faveur du travail amorcé en 2018 et de la recherche historique sur la vie et la mort des prisonniers menée par Anissa, à la faveur également de la consultation par l'historienne des archives municipales de la ville de Cannes, nous tenons désormais les noms des personnes décédées. Je cite Anissa : ''les sources actuelles accréditent l'idée que les morts ont tous été portés au cimetière musulman par les prisonniers eux-mêmes et inhumés sobrement dans des tombes individuelles entourées de pierres sans pouvoir préciser s'il y avait des signes distinctifs permettant d'identifier les tombes des personnages importants du point de vue religieux, social ou politique, sanctifiant le lieu de leur présence tutélaire".

***Où en est le projet de restauration du cimetière ?***

Une première certitude déjà : ça sera à la fois un lieu patrimonial, historique et mémoriel. Les gens pourront venir contempler le site, se recueillir, faire le geste de communion avec les défunts. La ville de Cannes a contacté l'Algérien Rachid Koraïchi, plasticien mondialement connu dont la démarche artistique se distingue — entre autres mérites — par les travaux dédiés à la commémoration des défunts. En témoigne le Jardin d'Orient (lieu de mémoire et de méditation en hommage à l'émir Abdelkader, ndlr) qu'il a réalisé au Château d'Amboise (dans l'environnement du petit cimetière musulman). En témoigne aussi le Jardin d'Afrique, un cimetière-jardin en Tunisie (Zarzis, sud-est du pays) destiné à accueillir dignement les dépouilles des migrants morts en Méditerranée. La Ville a intéressé Rachid au projet de rénovation du cimetière de Sainte-Marguerite, un lieu qu'il connaissait pour y avoir effectué une visite de recueillement. Le but maintenant est de le faire intervenir sur le projet avec à la fois sa compétence artistique et sa sensibilité soufi. Pour l'heure, on n'a pas encore communiqué sur l'agenda de restauration.

C'est un chantier qui exige du temps. On est sur une forêt domaniale propriété de l'État. On est aussi dans un endroit classé et régi par une somme de contraintes réglementaires (patrimoine et écologie). Rachid a cette capacité artistique à intervenir sur le projet tout en respectant les règles patrimoniales et environnementales. On est encore au début du processus. Il faut que les aménagements soient faits dans le respect des protections en place parce que Sainte-Marguerite est un territoire extrêmement bien protégé à différents niveaux essentiellement au niveau de la nature particulière de l'île.

**Entretien réalisé Sisaber Raouf**

# Motion pour la Palestine

Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,
Monsieur le Secrétaire Général de la Ligue Arabe,
Monsieur le Secrétaire Général de l'Union Africaine,
Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique,
Madame la Présidente de la Commission européenne,
Monsieur le Secrétaire Général du Conseil des Droits de l'homme,
Monsieur le Directeur Général de l'Organisation Mondiale de la santé,
Monsieur le président du Comité International de la Croix Rouge,
Monsieur le Président du Tribunal Pénal International,

Nous, "Collectif Citoyen des 22", fidèles à la longue tradition du mouvement national faites d'engagements pour les causes justes et d'abnégations à leur service, réunis en Assemblée Générale ouverte à Alger, en date du 14 novembre 2023 à la veille du 35ème anniversaire de la proclamation de l'Etat de Palestine, vous interpelons afin que de manière urgente, vous vous saisissiez de tous les instruments que vous confère le droit international pour mettre fin immédiatement aux crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide commis dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, toutes deux occupées par l'armée israélienne,

Nous, "Collectif citoyen des 22", dénonçons avec la plus grande vigueur, l'entité occupante israélienne, qui depuis 1948, mène un nettoyage ethnique en Palestine en exerçant une politique systématique de déportations des populations palestiniennes et en organisant à grande échelle des actes terroristes, les crimes, les vols, les viols, les dépossessions des terres, les destructions de toutes natures et en particulier des productions agricoles, la pratique systématique des humiliations aussi bien individuelles que collectives contre les palestiniens et le Peuple de Palestine.

Cette fragilisation à dessein des populations civiles depuis 1948, s'est appuyée au fur et à mesure de l'extension de la colonisation sur une ségrégation administrative et judiciaire renforcée par des oppressions à caractère raciste avec ses corollaires spoliatifs des droits palestiniens nationaux, démocratiques, sociaux, économiques, culturels pour aboutir à une politique systématique de la terre brulée et d'apartheid, donnant corps à une volonté d'extermination et de haine aveugles à une échelle inconnue jusqu'alors dans l'histoire de la guerre.

Nous, "Collectif citoyen des 22", prenons à témoin l'ensemble des organisations internationales, les puissances occidentales avec à leur tête les Etats-Unis dont la responsabilité légale est clairement engagée et leur posons la seule question qui vaille : avec plus de cadavres de nourrissons et d'enfants, les israéliens établiront-ils un avenir meilleur en Palestine Occupée ?

Nous, "Collectif citoyen des 22" et signataires, exigeons :

1- Un cessez le feu immédiat sur la bande de Gaza et en Cisjordanie occupée,
2- La création de couloirs humanitaires inviolables et permanents sous contrôle des Nations Unies pour porter aide et assistance humanitaire au Peuple palestinien séquestré par l'armée d'occupation israélienne dans la bande de Gaza,
3- La constitution d'une commission d'enquête internationale afin de statuer sur la nature des crimes commis contre le Peuple palestinien héroïque,
4- La saisie immédiate du Tribunal International de La Haye,

Nous appelons les avocats, juges et procureurs arabes à constituer un Tribunal Arabe à compétence Universel contre les Crimes de Guerre et les crimes contre l'humanité dont le caractère reste imprescriptible.

*Fait à Alger le 14 novembre 2023,*

**"Collectif citoyen des 22" et signataires :**




## Nous publions la liste des premiers signataires

| PRÉNOM | NOM | PROFESSION |
|---|---|---|
| Brahim | Zitouni | Agro-économiste |
| Nawal | Younsi | Fonctionnaire |
| Amine | Bensemmane | Docteur veterinaire |
| Ahmed | Kateb | Chercheur en relations internationales |
| Hadj Hamou | Amel | Architecte |
| Amel | Bouzid | Chercheure |
| Mokhtar | CHAHBOUB | Cadre dirigeant EPE, en retraite |
| Adel | Chafai | Architecte |
| Benafri | chakib | professeur |
| Rachid | ANNANE | Chercheur |
| Cherif | Ben Abid | Architecte |
| Oussama | Badawi | Epidemiologue |
| Djahida | MIHOUBI AOUAZ | Cadre |
| Samir | Azzoug | Journalist |
| Moundir | Chennouf | Retraite de l'éducation |
| Daim | Abdelmadjid | Lawyer |
| Abderrahmane Mohammed | Belkadi | Juriste |
| Rachid | BENABID | Avocat |
| Sihem | SENANI | Traductrice- interprète |
| Mey | Gibran | Traductrice interprète |
| Ouahiba | Benhma | Fonctionnaire |
| Madjid | Chikh | Directeur des Energies Renouvelables |
| Amel | Djilani | Architecte |
| Saliha | Fortas | Directrice |
| Nazim | Foul | Journaliste |
| Karima | Boudedja | Chercheur |
| Hicham | Messaoudi | Fonctionnaire |
| Diop | Mme Ndeye Bigue | CEO.NBD Events |
| Zahia | Sedara | Productrice radio nationale |
| Youcef | GUIDOUM | retraité |
| Khadidja | SENANI | Traductrice interprète |
| Samira | Djafri | Experte conseillère |
| Souad | Snedj | Consultante |
| Djamel | Belmihoub | Professeur |
| Hamdane | Touaibia | Cadre en retraite |
| Martine | Dupont | Dpo |
| Lahchemi | Chaouche | Manager |
| Naceur | Bourenane | Cadre à la retraite |
| Abdelmadjid | Attar | Retraité |
| Adel | Mohammed belarbi | Directeur d'un bureau d'études |
| Kheireddine | Bouyoucef | Professeur de neurochirurgie |
| Nedjib | Benammar | Retraite |
| Azedine | Medhkour | Physician |
| Sakina | Bouyoucef | Architecte |
| Chafika | Mecheri | Pem |
| Boulil Rachid | Hilali Rachid | Retraîté |
| Djamila | Yatta | Chercheur |
| Nacira | Mecheri | Ingénieure |
| Amina | Djilani | Cadre hôtelier |
| Arezki | Tighilt | CEO |
| Fatima | Benhafsi | Technicien a la recherche agronomique |
| Fatima | Benhafsi | Technicien a la recherche agronomique |
| Nora | Boudedja | Journaliste |
| Nassila | Sabba | Enseignante |
| Aïcha | Hedibel | Maître de conférences |
| Rosa | Slamani | Chercheur |
| Mohammed | Hadj Henni | Retraite |
| Mahmoud Riad | Moumedji | Directeur général |
| Roufia | Ali Messiad | Professeur |
| Nawel | Abada | Journaliste |
| Zahra | Douici | Professor |
| Laila | Ferchichi | Auto entrepreneur |
| Djamel | Zerrouk | Journaliste |
| Bedran | Youcef | Etudiant |
| Karim | Tekkour | Commerçant |
| Stephanie | FADHELA | Sans |
| Hakima | Mommen | Diététicienne |
| Amira | ZATIR | Enseignante universitaire |
| Mom | Nassi | Employe |
| Moundir | Chennouf | Retraité |
| Ouardia | Yahiaoui | Enseignante universitaire |
| Nassima | Name | Conseiller |
| Lynda | Bouadma | Journaliste |
| Slimane | Birouk | Retraité |
| Souhila | Melouah | Student |
| Aniss | Bosli | Infirmier |
| Djazia | Lahecn | Urbaniste |

| | | |
|---|---|---|
| Ali | Daoudi | Universitaire |
| Messaoud | Lazereg | Chercheur |
| Stephanie | Noel | Couturiere |
| Farid | OMARI | Expert International |
| Nouredine | Labed | Journaliste |
| Nora | Es souidi | Infirmiere |
| Chaimaa | Draya | Conseillère en insertion professionnelle |
| Louisa | Beskri | fondatrice d'une start up dans les nouvelles technologies de communications et Réalisatrice de films d'animations |
| Mohamed | Saadi | Director and Director of photography |
| Mokhtar | Marhoum | Employer |
| Djamila | Zaoui | Professor of physics |
| Mohamed Nadjib | Salhi | Vétérinaire |
| LOUADJ | Kamal | Journaliste-correspondant à Sputnik Afrique |
| Abdelkader | Benhadjoudja | Retraite |
| Samia | ZENNADI | Éditrice |
| Yassine Abdelmalik | | Foudala Poète |
| Abdelghani | Chebouche | Artiste |
| RIMA | ROUIBI | Enseignante à l'Ecole Supérieure de Journalisme et Sciences de l'Information |
| Nefah | Karim | Sailor |
| Mohamed | Bouhamidi | Professeur de philosophie. Écrivain |
| Khadija | Chouit | Editrice |
| Mehdi | Messaoudi | Romancier |
| Said | Chetibi | Retraité |
| Tarek | Chettah | Retraité |
| Ro | Caminal | Artist |
| Karim | Oulad Bensaid | Consultant |
| Salim | Chikhi | Enseignant-chercheur |
| Elahacen | djaoued | Chauffeur |
| Abdelouahab | Aïssaoui | Romancier |
| Kamel | BENAICHA | Cadre commercial |
| Djamel | ABER | Ingénieur retraité |
| Leila | Preure | Médecin Dentiste |
| Benbadis | Zine El Abidine | Journaliste |
| Bachir | SAHA | Free lance |
| Hacine | Ladj | Ingénieur |
| Djalou | Ibrahim | Ecrivain |
| Berrekia | Siham | Realisatrice audio |
| Benkara | Khalifa | Journaliste |
| Samira | Aoufi | Retraitée |
| Ouahiba | Lachemi | Enseignante / écrivain |
| Abdeltif | REBAH | Economiste |
| Hassane | Bennamane | Publisher |
| Brahim | Taouchichet | Journaliste |
| Mohand | Bensekhria | Journaliste |
| Dhahoua | Messaoudi | Consulting engineer |
| Selsabil | Tahiri | Master en informatique |
| Nedjlaa | Tekkour | Étudiante |
| Djamal Eddine | HADJ BOUSSAAD | Prof. d'université en retraite |
| Abdelhakim | Aït Aïssa | Ingénieur agronome |
| Ourida | Chouara | Retraitée de l'éducation |
| Yacef | Zaphira | Architecte Intérieure / Artiste |
| Aicha | Ameur | Réalisatrice Radio. |
| Warda | Aktouf | Compliance coordinator |
| Sabrina | Ichou | Vétérinaire |
| Ameur | Mehdi | Informaticien |
| Salah | Moumouh | Retraité |
| Amokrane | Allache | Directeur |
| Haffed | Foukhar | Réalisateur |
| Heda | Benderadj | Freelance |
| Hassiba | Ichou | Retraitée |
| Bricmont | Jean | Retired |
| Chafik | Abib | Étudiant |
| Noha Wafaa | Haddaoui | Architecte |
| Hafidha | Kellache | Commercial |
| Mahfoud | Mahroum | Enseignant retraité |
| Fatmzohra | Hammuo | Femme au foyer |
| Mahdia | Selmi | Journaliste retraitée |
| Mohamed | Achir | Maître de conférences en sciences économiques |
| Souhila | Melouah | Etudiante |
| El Ghali Ryad | Belkhedim | Journaliste |
| Bilal | Bazeniar | Artisan |
| Mohamed | Mohamed | Fonctionnaire |
| Asma | Alioua | Student |
| Mahmoud | Terkmani | Dentiste |
| Ngisi | Ezekiel | Sociologist |
| Maya | Bensalah | Sage-femme |
| Joseph | Sette | Technicien |
| Zola | Touazi | Assistance médicale |
| Fatma | Haddou | Sans |
| Brahim | AFRITE | Avocat |
| Abdelaziz | LEHAM | Retraite |
| Amar | Cheballah | Journaliste |
| Mounira | Mekhlouf | Sans travail |
| Amine | Chihani | Informaticien |
| Hicham | Benamirouche | Chercheur Scientifique |
| Millán | Steward | Investigador en Ciencias Humanas |
| Chaouche | Ahmed-Chawki | Teacher-Researcher |
| Boualem Badis | SABEUR | Directeur Général |
| Satta Nordine | Satta Nordine | Financier |
| Mahmoud | Terkmani | Dentiste |
| El Afifa | Talbi | Enseignante |
| Fatiha | Sehairi | Professeur d'enseignement |
| Issâ | Malec | Peintre |
| Zakia | Djitli | Vétérinaire |
| Abdelkrim | Requieg | Médecin vétérinaire |
| Salah | Merniz | Enseignant |
| Aziz | Mouats | Memorialiste |
| Sabrina | Sahraoui | enseignant chercheur |
| Soumeya | BENZEGHBA | ENSEIGNANTE |
| Ouahida | Ouenzar | Directrice commerciale |
| Oul | Amine | Researcher |
| Nabiha | Mechtouf | DRH en EHP |
| Radja | Boukharrou | Ensegnante universitaire |
| Badreddine | Miles | Enseignant |
| Mostefai | Sihem | Professor |
| Fatna | Farh | Informaticienne |
| Amina | Bensid | Étudiante |
| Fatima | Malki | Juriste présidente association dialogue sud nord |
| Mohamed redha | Bahri | Enseignant universitaire |
| Ahmed | Taleb Ahmed | Seo e-impactmedia |
| Hamid | Gherbi | Retraité |
| Saliha | Gachouche | Pharmacienne |
| Mohamednadir | Benaissai | Ingénieur d'affaire Air Algérie |
| Mohammed Nadir | | Benaissa Ingénieur d'affaire AH |
| Sidali | Ahmed Taleb | Fonctionnaire |
| Manal | Chara | Employée d'une entreprise privée |
| Mohamed | Chott | Journaliste |
| Mohamed | Abdallah | Romancier |
| Hadji | Allal | Médecin |
| Nacira | Haddad | Conseil |
| kouider | Chelihi | |
| Rezki | Kherra | Médecin |
| Abdelwahhab | Satta | Professor |
| Oualida | Bouzid | Enseignante à l'université |
| Abdelhak | Sebbih | Doctor |
| Fatima | Zohra | Enseignante |
| MABROUK Mohamed | BENAIDA | RETRAITE |
| Toufik | Zitouni | Ingénieur Electronique |
| Tabbeche | Messaoud | Éditeur /journaliste |
| Abderrahmane | Timizar | Journaliste |
| Djamila | Kourta | Journaliste |
| Farouk | Ghedir | Journaliste |
| Fateh | Benhamou | Journalist |
| Mohammed | Sadki | Fonctionnaire |
| Imene keltoum | Benchikh | Gérante d'un quotidien d'information |
| Samir | MEHALLA | Directeur de publication-journaliste |
| Farès | Guellil | Director of a newspaper |
| Fayçal | Serai | Journaliste |
| Abed el Hamid | Djessas | Docteur vétérinaire |
| Farida | Djamakdji | Journaliste |
| ABDOUN | Mohamed | journaliste |
| Zoheir | Zaid | Journaliste |
| Med mekki | Hadj ali | Retraite |
| Samia | Soyalmia | Retraitée |
| Samia | Benabbas Kaghouche | Vice-Présidente de l'Académie algérienne des Sciences et des Technologies |
| Touik | Chafia | Enseignante |
| Karim | Chikh | Éditeur |
| Samir | Benayache | Retraité de l'enseignement Supérieur |
| Krimo | Madi | Journaliste |
| Seghiri | Meriem | Architecte |
| Islam | Rekhila | Journaliste |
| Naima | Chabbi | Professeur des universités |
| Badis | Boumaza | Promoteur |
| chahrazed | Ben Salem | Enseignante |
| Ghania | CHAIB | Professeur en enseignement superieur |
| Céline | Glotz Terrier | Formatrice fle |
| Atfa | Bensaci | Architecte |
| Makhlouf | Fouad | Cadre supérieur |
| Damia | Merabia | Directrice régionale compagnie d'assurance |
| Faiza | BENMICI | CADRE DIRIGEANT |
| Meriem | Benabbas | Couturière |
| Younes | B | Étudiant |
| Daïa | Ali Khodja | Hypnothérapeute |
| Mohammed | Chebiri | Director of an electronic newspaper |
| Hakima | Radjati | Avocate |
| Fatah | Kerouani | Architecte |
| Souhila | Chadli | Enseignement |
| Djeradi | Lamia | Architecte |
| Hacene | Boukhimouz | Medecin |
| siham | guerfisage | sage femme |
| Mohamed | Khodja | Chercheur |
| Mourad Antar | Boutemra | Vendeur |
| Assia | Samaï | Enseignante -chercheuse |
| Iftikhar | Azli | Architecte |
| Karim | BELDJOUDI | Architecte |
| Iman | Bensalem | Higher eduction professor |
| Samira | Hadj Amar | Journaliste |
| Karim | Salhi | Technicien |
| Sabrina | Ait rached | Retraitée |
| Soror | B'der | Enseignante |
| Asma | Bouchilaoun | Sans |
| Boumghar | Yacine | Directeur |
| Samade | Faiza | Vendeuse |
| Assia | KHALFA | Architecte, Experte judiciaire. |
| Ouafia | Durand | Agent de transit |
| Khedidja | Bouzouaid | Architecte |
| Lounis | OUKACI | Professeur de l'enseignement supérieur |
| Adla | Bentellis | Enseignant chercheur |
| Esma | Bendiab | Enseignante universitaire |
| Rostom | Boutemra | Salariés |
| Antissar | Delhoum | Enseignante Universitaire |
| Abdelfatah | Leulmi | Enseignant universitaire |
| Mohamed | Bouhamidi | Enseignant retraité |
| Mohammed | Mezlah | Retraité |
| Mohammed | Boukhari | Architecte |
| Tewfik | Bouteldja | Profession |
| Dalila | Haddadi | Universitaire |
| Mohamed Amine | KADRI | Responsable événementiel |
| Mohamed | Ounissi | Chauffeur de Taxi |
| KELTOUMA | BOUBEKEUR | Retraitée |
| Khedidja | Allia | Professor |
| Abla | Rouag | Professeur d'université |
| Mohammed | Khelidj | Retraité |
| Aidoud | Abderrahmane | Artiste peintre |
| lamis | benmanseur | enseignante-chercheuse |
| Samia | Chikhi | Professeur Retraitée |
| Ziane | Mohamed | Professeur à l'université |
| Salah | chergui | teacher |
| Zoheir | Zaid | Journaliste |
| Mustapha | Chikhi | Enseignant |
| Nadia | El Kenz | Chef de département |
| Haoues | El Kenz | Retraité |
| Ali | Chikhi | Enseignant universitaire |
| Saliha | Seghiar | Enseignante universitaire |
| Bouraiou | Mohamed | Avocat |
| NADJI | BENHASSINE | PROFESSEUR ET DIRECTEUR DE LABORATOIRE DE RECHRECHE |
| KAIS | Ben MRAD | JOURNALISTE |
| Rachid | Yaici | Retraité |
| Mohamed | Messaoud Boureghda | Enseignant Universitaire |
| Mohammed | Flissi | Photographe reporter |
| Belkacem | Dahia | Ingénieur d'état |
| BENDJEDID | Mohamed Abdelkadir | Field maintenance engineer |
| Nesrine | Khalfa | Industriel |
| LAYEB | Rabah | Enseignant universitaire |
| Mohamed Samy | | |
| Bencheikh El Hocine | | Cadre supérieur |
| Boubakeur | DJIMLI | Enseignant |
| Mohamed Mahdi | Reffaf | Cadre |
| Alya | M'hari | Artisane |
| Djamel Eddine | Saidouni | Enseignant chercheur |
| EL Mansouri | Raida | Associate Professor |
| lotfi | m'hari | peintre |
| Rayane | Demdoum | Medical doctor |
| Smail | Boufroura | Retraité |
| Mustapha | Ait Mouhoub | journliste |
| Chaffir | Ahmine | Universitaire |
| Samia | Bensemmane | Psychologue |
| Zine | Cherfaoui | Journaliste |
| Hafraoui | Leila | Enseignante |
| Hafida | Benchoubane | Retraitée |
| Badia | Sator | Retraitée |
| Mhamed zine | Nesira | Nutritioniste |
| AlQadhi | Laila | Retired University Teacher |
| Fairouz | Adraf | Interprete |
| Hacene | Sebih | Retraité |
| Karima | Yahia Ouahmed | Universitaire |
| TEHAMI | Lili | Agent fonction public |
| Nacera | Karadja | Retraitée |
| Fatene | Bouraiou | Professeur |
| Bouattoura | Ryad Karim | Manager |
| Abderrahmane | SATOR | Ingénieur |
| Amira | Aouachria | Dr vétérinaire |
| Djihad | Chenna | Laborantine Biologiste |
| Nadir | Alloui | Retraité |
| Wasim | Ferhat | Etudiant |
| Ahmed | Chenna | Researcher |
| alshargabi | Samir | University professor |
| Jugurtha | Semai | Data Engineer |
| Souad | Ait yahia | Cadre en agriculture |
| Mohamed Amine | | Guerrache Magistrat |
| Lanzellotto | Beatrice | Impiegata |
| Enes | Ozbek | Etudiant |
| Emin | Temur | Étudiant |
| Abdulbatın | Soysal | Étudiant |
| Arab | Hacene | Universitaire et Journaliste |
| Maryse | Fernandez | Comptable retraitée |
| Ouarda | Elnouagi | Sans emploi |
| Noureddine | Bakalem | Agriculteur |

SÉTIF

# Vers la relance de plusieurs projets

*La wilaya de Sétif accorde une attention particulière à la relance des projets d'investissement en levant les contraintes et autres obstacles entravant les projets en cours, destinés à assurer un développement durable et, partant, consacrer la position de la wilaya en tant que pôle industriel de premier plan, tout en lui permettant d'être au diapason des transformations stratégiques que connaît le pays.*



Les autorités de la wilaya, soulignant que les efforts déployés sur le terrain par les pouvoirs publics ont permis la levée de toutes les entraves contrariant l'avancement des projets d'investissement en cours, ont cité, pour l'exemple, l'octroi de 128 autorisations exceptionnelles d'exploitation à des investisseurs, favorisant ainsi la création de 7.449 emplois nouveaux.

Ces facilitations s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des instructions des hautes autorités du pays visant à prendre en charge les dossiers à même de permettre un réel décollage économique, en mettant en place un climat d'investissement « sain, adapté et attractif », a la wilaya.

Parallèlement à la délivrance d'autorisations d'exploitation exceptionnelles, la commission en charge de l'investissement dans la wilaya de Sétif s'attèle à l'étude des cas relatifs aux projets non encore matérialisés et au lancement, le cas échéant, des procédures nécessaires pour la récupération des parcelles foncières inexploitées, selon la même source.

A ce propos, 10 parcelles totalisant une superficie d'environ 10 hectares ont été récupérées, au moment où 105 dossiers, se trouvant actuellement entre les mains de la justice, devraient permettre, aussitôt après les arrêts du tribunal, la réappropriation par les autorités publiques de 79 hectares. Une superficie qui sera réaffectée à d'autres investisseurs sérieux, déterminés à mener à bien des projets d'investissement qui donneront, une fois achevés, une impulsion décisive au rythme de développement de la région, et favoriseront l'augmentation du volume des exportations hors hydrocarbures.

**DES EXPORTATIONS POUR UNE VALEUR DE 220 MILLIONS DE DOLLARS EN 2022**

Au cours de l'année 2022, la wilaya de Sétif a réalisé des exportations d'une valeur de plus de 220 millions de dollars ciblant les marchés européens et africains, selon les services de la wilaya qui ont signalé que de nombreuses entreprises économiques activant dans différents domaines, ont relevé le défi en pénétrant des marchés arabes, africains et européens grâce à leur production de pneumatiques, d'appareils électroménagers, de ciment, de céramique, de plastique pour l'emballage et autres.

Afin de faciliter le processus d'exportation, toutes les aides et le soutien nécessaires ont été apportés aux opérateurs économiques de la région, à l'image de la simplification des formalités administratives et de l'accélération des procédures d'attribution des certificats de conformité, a indiqué la même source.

Zoheir Daâchi, investisseur, initiateur d'une unité de broyage de matériaux dans la commune de Ras El Ma (est de Sétif-Est), a salué, dans ce contexte, les mesures prises par les autorités de la wilaya de Sétif visant à « libérer les projets d'investissement des entraves qui les freinaient depuis des années ». Il a souligné que c'est grâce à ces mesures qu'il a pu obtenir une autorisation d'exploitation exceptionnelle qui a permis à son projet d'être concrétisé et mis en service, offrant, dans une première phase, 20 emplois directs.

Un nombre qui sera revu à la hausse pour atteindre 32 postes de travail à la faveur du développement de son unité, a-t-il ajouté, se félicitant de « l'impulsion donnée à son projet par l'octroi d'une autorisation d'exploitation exceptionnelle » qui l'encourage, également, à « développer davantage ses investissements à l'avenir ».

Cet opérateur espère obtenir prochainement une licence d'exploitation pour son nouveau projet d'investissement qui consiste en un complexe agroalimentaire, dans la commune d'Amoucha (nord de Sétif), qui devrait, selon lui, fournir 64 emplois directs dès sa mise en service.

La wilaya de Sétif dispose d'un foncier industriel important matérialisé dans 3 zones (Sétif, El Eulma et Ouled Saber), couvrant une superficie totale de plus de 1.369 hectares et abritant 457 projets d'investissement dans de multiples domaines industriels, en plus de 23 ZEA (zones d'entrepôt et d'activités), et autres espaces industriels où activent des entreprises spécialisées dans les industries électroniques et électriques, la transformation plastique, la fabrication de pneumatiques, la céramique, l'industrie alimentaire, pharmaceutique et autres.

**R.R**

MOSTAGANEM

# Promouvoir la Santé à travers la Phytothérapie

**IL EST IMPÉRATIF** d'approfondir la recherche scientifique sur la promotion de la santé à travers la phytothérapie et de s'intéresser aux études liées aux plantes aromatiques et médicinales présentes en Algérie. C'est ce qu'ont mis en exergue, avant-hier, les Participants aux activités du troisième Forum international « Santé et Phytothérapie » organisé à l'Université Abdelhamid Benbadis de Mostaganem

Le Directeur du laboratoire de recherche en techniques alimentaires et nutrition de l'université de Mostaganem, Dr Djamel Aït Saâda, a indiqué que l'Algérie est riche dans le domaine des plantes aromatiques et médicinales, d'autant qu'elle compte plus de 500 variétés, dont certaines ont de multiples utilisations en médecine en général et dans la santé à travers la physiothérapie, indiquant que des recherches ont révélé leur efficacité dans le traitement des tumeurs, de la maladie de Parkinson, du diabète et autres.

Après avoir souligné l'importance de recenser les recherches scientifiques menées en Algérie, le même intervenant a appelé à la nécessité d'établir des liens avec les études internationales pour déterminer les doses de certains traitements et l'ouverture sur des nouvelles techniques, soulignant qu'il existe un intérêt universel pour ces traitements dans la période post-Corona (covid 19).

Pour sa part, la présidente de la Société internationale pour la recherche sur les abeilles, Fanny Hategina, de Grèce, a souligné l'importance de préserver la diversité biologique et de réduire la pollution, qui a grandement affecté certaines espèces végétales et animales, ainsi que la santé humaine.

Abordant les effets des pesticides et des médicaments vétérinaires sur les produits de la ruche, l'intervenante a appelé à la nécessité de passer à une approche de la santé (environnement, animal et humain) pour réduire les effets secondaires scientifiquement confirmés sur la qualité du miel et sur le comportement et la santé de l'abeille, soulignant les efforts internationaux visant à protéger cette espèce-qui en compte 20.000 espèces- et en avertissant des dangers de l'abeille robotique.

De son côté, le président de la Fondation Méditerranéenne pour le Développement Durable, « Djanattu El Arif », Moulay Idriss Bentounes, a souligné l'importance de certains arbres dans le domaine de la médecine et de la nutrition, ainsi que dans la protection des forêts, considérées comme les poumons du monde, contre les incendies.

Dans ce contexte, outre les conventions signées par cette fondation avec les universités de Mostaganem, Oran, et les écoles supérieures spécialisées, l'intervenant a annoncé la signature d'une convention avec la Direction générale des forêts pour l'utilisation intense de l'arganier qui résiste aux incendies.

Ce colloque de trois jours est initié par le laboratoire des Médicaments et Traitements par les Plantes Médicinales et de la Faculté des Sciences Naturelles et de la Vie de l'Université Abdelhamid Ben Badis, avec la contribution de plusieurs institutions, laboratoires de recherche et revues scientifiques spécialisées en naturopathie et le traitement avec des produits naturels, nationaux et internationaux, ont indiqué les organisateurs.

**R.R**

BATNA

# 3 enfants meurent par asphyxie

**TROIS ENFANTS** sont décédés avant-hier, à la cité Bouakal de Batna « asphyxiés par des gaz brûlés, probablement du monoxyde de carbone », tandis que le père âgé de 43 ans et la mère de 27 ans, ont été évacués dans « un état critique au CHU de Batna », a indiqué la protection civile dans un communiqué.

Les trois enfants, âgés de 2, 5 et 9 ans, ont été découverts sans vie devant le chauffage du domicile familial, précise la même source, notant que leurs parents, dont l'état est jugé grave, sont aux soins au service des urgences médicales du CHU de Batna.

Les services compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et les circonstances de l'accident, précise encore le communiqué de la protection civile, rappelant qu'au cours des dernières 24 heures, 6 personnes âgées de 5 à 42 ans, résidant dans les communes d'El Madher et de Batna, ont été secourues à temps et transférées vers les hôpitaux des deux villes.

**R.R**

14E FESTIVAL ARABE DE THÉÂTRE À BAGDAD

# «Thawra» du Théâtre régional de Sidi Bel Abbès en lice

*La pièce de théâtre «Thawra» (Révolution), produite par le Théâtre régional de Sidi Bel Abbès, est en compétition officielle au 14e Festival arabe de théâtre qui se déroulera du 10 au 18 janvier prochain à Bagdad, en Irak. Cette nouvelle création audacieuse, puise son inspiration dans les œuvres de Kateb Yacine (1937-1989), notamment «Cadavre encerclé» et «Les ancêtres redoublent de férocité».*



Sous la direction artistique de Abdelkader Djeriou et une mise en scène de Abdel Ilah Merbouh, «Thawra» s'inscrit dans une démarche de réinterprétation et d'actualisation des textes de Kateb Yacine par Youcef Milat et Hichem Bousehla. Cette tragédie épique s'annonce comme un témoignage poignant des réalités socio-politiques inhérentes à toute révolte contre l'oppression coloniale.

D'une durée de 65 minutes, «Thawra» explore les similitudes entre les différentes révolutions, mettant en lumière les tactiques récurrentes du colonialisme : déculturalisation, déshumanisation, et oppression des peuples colonisés. La pièce dépeint un tableau saisissant de la résilience des populations face à la terreur, la torture, et les représailles.

Le peuple, ainsi colonisé finira par se résoudre à la résilience, en s'organisant pour combattre les abjections et les injustices de l'occupant, non sans avoir à se défaire des contraintes internes qui parfois entravent les mécanismes de résistance et de lutte contre l'ennemi.

La mise en scène, sobre et efficace, utilise un grand portail en bronze comme unique élément scénographique, symbolisant l'histoire à travers différentes époques. Les comédiens, dont Souad Janati, Nawel Benaïssa, Abdel Ilah Merbouh, Aboubakar Esseddik Benaïssa, Ahmed Sehli, Ahmed Benkhal, Benabdellah Djellab, occupent avec maîtrise l'espace scénique, portant avec intensité la richesse du texte.

La scénographie, signée Youcef Abdi, symbolisant l'histoire, occupe tous les espaces de la scène dans des échanges ascendants et soutenus, les comédiens ont su porter la densité du texte. La chorégraphie élaborée par Riadh Beroual contribue à enrichir la dimension visuelle du spectacle, tandis que la bande son et la musique d'Abdelkader Sofi joue un rôle prépondérant dans la création d'atmosphères tragiques empreintes d'émotions fortes.

«Thawra» se veut ainsi une exploration profonde des mécanismes de résistance face à l'occupant, dévoilant les luttes internes et les sacrifices nécessaires pour atteindre la liberté. La pièce algérienne concourra aux côtés de 19 autres œuvres à la quatorzième édition du Festival de théâtre arabe, une manifestation annuelle organisée chaque année dans un pays arabe différent. Ce festival, organisé par l'Institut arabe du théâtre, réunit des productions théâtrales de qualité venant de divers horizons arabes, offrant une plateforme d'échange culturel et artistique. Le Festival du théâtre arabe est une initiative de l'Institut du théâtre arabe créé en 2007 par Cheikh Sultan Ben Hamad, gouverneur de Sharjah, Emirats arabes unis.

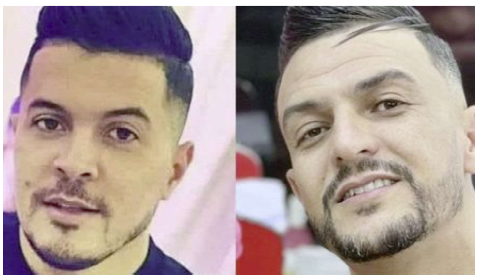
**Meriem Djouder**

TRISTE NOUVELLE POUR LA SCÈNE CULTURELLE

# Décès de Mohamed Bousmaha et Mohamed Benaired à Bruxelles

**LES ARTISTES** Mohamed Bousmaha et Mohamed Benaired connu sur la scène artistique sous le nom de « Amine La Colombe » ont perdu la vie, lundi, dans un accident de la route survenu à Bruxelles en Belgique, a annoncé, avant-hier, l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA).

Les artistes, tous deux membres de l'ONDA, étaient en tournée artistique dans plusieurs pays européens dont la Belgique. Ils étaient deux éminents artistes du Raï et réputés



pour leur grande passion à ce genre musical algérien et leur volonté permanente d'innover à travers de nombreux concerts animés en Algérie et à l'étranger. Mohamed Bousmaha, né en 1987 à Sidi Bel Abbes, est un chanteur de Raï issu de la célèbre émission « Alhan Wa Chabab ». Il s'est distingué par la suite dans le monde du Raï et a été désigné commissaire dans plusieurs éditions du Festival culturel national de la chanson du Raï, la dernière étant en 2023.

Mohamed Benaired, né à Oran en 1984, était connu en tant que musicien arrangeur et a collaboré avec plusieurs artistes.

**R. C.**

## FILM SUR L'EMIR ABDELKADER

### Une commission pour sélectionner un scénario

**LA MINISTRE** de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a présidé, avant-hier, la cérémonie d'installation d'une commission de haut niveau composée de personnalités du cinéma et d'historiens, chargée d'évaluer et d'enrichir le cahier des charges pour la sélection d'un scénario du film sur l'Emir Abdelkader, ainsi que d'évaluer et d'approuver les propositions de scénarios qui seront présentées dans le cadre d'un concours international, a indiqué un communiqué du ministère.

«Dans le cadre des préparatifs en cours pour le lancement d'un projet de production d'un film international sur l'Emir Abdelkader, la ministre de la Culture et des Arts a présidé, à l'occasion du 191e anniversaire de l'allégeance à l'Emir Abdelkader, la cérémonie d'installation d'une commission de haut niveau composée de grandes personnalités du cinéma et d'historiens», a précisé le communiqué.

Cela intervient après le placement de l'établissement public «Al-Djazaïri pour la production, la distribution et l'exploitation du film sur l'Emir Abdelkader», sous la tutelle du ministère de la Culture et des Arts, conformément au décret présidentiel n 23-287 du 15 Moharram 1445 correspondant au 2 août 2023», ajoute-t-on de même source.

Selon le même communiqué, cette commission «aura pour mission d'évaluer et d'enrichir le cahier des charges pour la sélection du scénario du film, ainsi que d'évaluer et d'approuver les propositions de scénarios qui seront présentées dans le cadre d'un concours international».

La commission est composée du critique cinématographique, Ahmed Bedjaoui, de l'historien, Djamel Yahiaoui, du romancier Waciny Laredj, du professeur Mostéfa Khiati, du producteur de cinéma Yacine Medkour. «La commission peut faire appel à des experts et des spécialistes pour contribuer à l'enrichissement de ce projet», conclut le communiqué.

**R. C.**

## CRÉATION ET GESTION DE COOPÉRATIVES ARTISTIQUES

### Un atelier pour la préparation du texte d'application

**UN ATELIER** dédié à la préparation du texte d'application de l'article 27 relatif à la création et la gestion de coopératives artistiques du statut de l'artiste, a été organisé avant-hier, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a indiqué un communiqué du ministère.

Ce texte d'application en préparation devra définir un «cadre réglementaire» pour encadrer les coopératives artistiques en vue d'encourager les activités artistiques et favoriser la production, précise-t-on.

L'article 27 du statut de l'artiste définit la coopérative artistique comme un «groupement de personnes physiques et morales» dont l'adhésion est volontaire. Elle «jouit de la personnalité morale et de l'autonomie financière», selon les termes de cet article.

Des représentants du Conseil national des arts et de la culture (Cnal), artistes et universitaires ont participé à cet atelier, premier du genre dans le cadre de la mise en œuvre du statut de l'artiste.

Paru au Journal officiel N 70, le décret présidentiel 23-376 du 22 octobre dernier, portant statut de l'artiste, vise à fixer les droits et les obligations de l'artiste.

**R. C.**

## FOOTBALL- LIGUE 1 MOBILIS : LES PRÉSIDENTS DE L'USB ET DE L'USS SUSPENDUS JUSQU'À LEUR AUDITION

**LES PRÉSIDENTS** de l'US Souf, Youcef Sakhri, et de l'US Biskra, Abdelkader Tria, sont suspendus jusqu'à leur audition pour la séance du lundi 4 décembre, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP), lundi sur son site officiel. Pour déclarations aux médias, « sur saisine de la LFP en date du 26 novembre 2023, la commission de discipline a procédé à l'ouverture d'une procédure disciplinaire à l'encontre du président de l'US Biskra Tria Abdelkader, conformément à l'article 9/4 du code disciplinaire de la FAF », précise la même source. De son côté, le premier responsable de l'US Souf Youcef Sakhri, a été signalé par l'arbitre du match face au MC Alger. L'US Souf, battue samedi à domicile par le MC Alger (4-3) à l'occasion de la 7e journée du championnat de Ligue 1, a écopé de 200.000 dinars d'amende pour « jets de projectiles sur le terrain sans dommage physique (2eme infraction) ». Outre cette sanction, le nouveau promu s'est vu également infliger une autre amende cumulée de 300.000 dinars pour « présence des personnes non autorisées autour de l'aire de jeu et dans le couloir des vestiaires » et « absence d'entraîneur en chef sur la main courante. »

## CYCLISME (2E ÉDITION, 30 NOVEMBRE-03 DÉCEMBRE) : QUELQUES 90 COUREURS ATTENDUS AU COUP D'ENVOI DEMAIN DU TOUR DE GHARDAÏA :

**ENVIRON** quatre-vingt-dix (90) coureurs, représentant quinze clubs de différentes wilayas d'Algérie, devraient participer à la deuxième édition du Tour cycliste de Ghardaïa, prévue en quatre étapes entre le 30 novembre et le 3 décembre, a appris l'APS lundi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAC). Ouverte aux cyclistes des catégories juniors et seniors, la compétition se déroulera sur un parcours total de 415,5 kilomètres, selon les organisateurs. La première édition du Tour cycliste de Ghardaïa, disputée pendant l'hiver 2022, avait été marquée par la participation d'un grand nombre d'internationaux, aussi bien chez les juniors que chez les seniors. Les organisateurs espèrent un engouement similaire lors de cette deuxième édition, pour laquelle toutes les dispositions nécessaires ont été prises, afin d'en garantir le bon déroulement. Pour rappel, les coureurs de la sélection algérienne avaient dominé les débats, aussi bien dans les épreuves du contre-la-montre (individuel et par équipes) que dans les courses en lignes.

### L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DÉVOILE LE VAINQUEUR DE LA CAN 2023 (REPORTÉE À 2024) EN CÔTE D'IVOIRE

# Le Sénégal et l'Algérie super favoris, Egypte 3e, Maroc out ...

*L'IA (Intelligence Artificielle) ChatGPT a émis ses prédictions pour la consécration ultime lors de la 34e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2024) qui se déroulera en Côte d'Ivoire du 13 janvier au 11 février. Selon cette intelligence artificielle, l'Égypte, l'Algérie et le Sénégal sont les favoris incontestés pour remporter la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2023).*

**Voici le classement des favoris de la CAN 2023 selon ChatGPT :**

**1 – Sénégal :** Champion en 2021, le Sénégal possède une équipe talentueuse comprenant des joueurs renommés tels que Sadio Mané. Ils sont susceptibles de figurer parmi les favoris.

**2 – Algérie :** Vainqueur en 2019, l'Algérie dispose également d'une équipe de qualité, ce qui en fait une équipe à surveiller attentivement.

**3 – Égypte :** Dotée d'une riche histoire de succès en Coupe d'Afrique des Nations et de joueurs talentueux comme Mohamed Salah, l'Égypte est souvent une concurrente sérieuse dans le tournoi.

Il est important de souligner que d'autres équipes telles que le Cameroun, le Nigeria, le Maroc et la Côte d'Ivoire sont également des prétendants potentiels au titre. Les compétitions sportives sont pleines de surprises, et les performances des équipes peuvent varier d'un tournoi à l'autre.

Les nations qualifiées pour la CAN 2023 :

Vingt-quatre nations ont validé leur participation à cet événement incontournable du football africain, à savoir : Côte d'Ivoire, Sénégal, Égypte, Algérie, Tunisie, Afrique du Sud, Maroc, Nigeria, Zambie, RD Congo, Ghana, Cameroun, Burkina Faso, Mali, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Cap-Vert, Angola, Tanzanie, Mozambique, Mauritanie, Gambie, Namibie.

Le classement des bookmakers :

Après les différents spécialistes, ce sont désormais les bookmakers qui ont désigné les favoris de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2023. Selon les spécialistes qui définissent les côtes de paris sportifs, le favori de la compétition n'est autre que le tenant du titre, le Sénégal. Avec une cote qui tangue entre 8,00 et 6,00 chez différentes maisons de paris, le Sénégal est considéré comme l'équipe avec le plus de chance sur le papier de remporter le titre. Si le S2négal va au bout, ce serait donc le premier doublé depuis l'Egypte en 2008 et 2010. A la deuxième place, il y a l'Algérie. Les Fennecs ont des côtes qui oscillent entre 7,75 et 8,00. Arrive ensuite le Maroc, considéré par certains comme le grand favori, surtout après sa campagne à la Coupe du monde 2022, terminée en demi-finale, une première pour l'Afrique. La Cote d'Ivoire est 4e et le Cameroun, dans la poule du Sénégal, est 5e.



### INFOS LIGUE 2 (AMATEUR) DE FOOTBALL :

# Deuxième défaite sur tapis vert de l'USM Bel Abbes . . .

**L'USM BEL** Abbes n'est pas encore parvenue à établir des protocoles d'accord avec ses créanciers (anciens joueurs et entraineurs) pour pouvoir prendre part à la compétition officielle, ce qui lui a valu une deuxième défaite sur tapis vert, cette fois-ci en coupe d'Algérie de football (3e tour régional), a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de ce club d'inter-régions (Gr. Ouest). La formation de la ''Mekerra'' a vu son match contre le voisin le CRB Benbadis (inter-régions), prévu pour ce jour, déprogrammé, après quatre jours de la déprogrammation de sa rencontre contre le SCM Oran pour le compte de la troisième journée du championnat, déplore-t-on de même source. La Fédération algérienne de football (FAF) a lancé, il y a quelque temps, un processus visant à épurer les dettes des clubs interdits de recrutement, lesquelles dettes accumulées depuis plusieurs années. L'opération consiste à les payer en quatre tranches à hauteur de 25% par tranche. Depuis le week-end dernier, les clubs amateurs concernés ont vu leurs matchs déprogrammés jusqu'à l'établissement par leurs directions respectives de protocoles d'accord avec leurs créanciers (anciens joueurs et entraineurs), une opération que l'USMBA peine à réaliser, souligne-t-on de même source. Les montant global des dettes de ce club accumulé depuis 2014 avoisine les 300 millions de dinars, représentant les arriérés des salaires de pas moins de 49 joueurs ayant eu gain de cause auprès de la Chambre nationale de règlement des litiges (CNRL) de la FAF, détaille-t-on. La formation de l'Ouest du pays, fondée en 1933 et qui compte dans son palmarès deux coupes d'Algérie (1991 et 2018), ainsi qu'une Supercoupe d'Algérie (2018), risque d'autres sanctions sportives, dont la relégation en divisions inférieures, si elle venait à perdre un troisième match de rang par forfait, selon les règlements régissant le football national. Une course contre la montre est engagée par la direction du club, qui évoluait, il y a trois années de cela en Ligue1, pour ficeler son dossier lié à l'échelonnement des dettes de ses créanciers et le soumettre pour validation à la commission spécialisée de la FAF dans l'espoir de récupérer les licences de ses joueurs ''avant la prochaine journée du championnat'', assure-t-on de même source.

### . . . MOHAMED BENCHOUIA NOUVEL ENTRAINEUR DU GC MASCARA

Le technicien Mohamed Benchouia est devenu le nouvel entraineur du GC Mascara en succédant Mohamed Yesaad, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de ce club de Ligue 2 de football (Gr. Centre-ouest). Le nouveau coach du GCM dirigera cette formation jusqu'à la fin de la saison en cours, avec comme objectif immédiat « de redresser la barre » d'une équipe qui n'a plus goûté à la victoire depuis quatre journées, précise-t-on. Le club de « l'Emir Abdelkader » est sans entraineur depuis une vingtaine de jours, soit depuis la résiliation de Mohamed Yesaad et les membres de son staff technique de leurs contrats, au lendemain du nul concédé domicile face lASM Oran, pour le compte de la cinquième journée du championnat. Les Vert et Blanc restent sur une deuxième contre-performance de suite domicile en perdant face au CR Temouchent (2-1), samedi passé, dans le cadre de la sixième journée. La première sortie de Benchouia (60 ans), qui était très proche du SC Mecheria (Ligue 2) il y a quelques semaines, avec sa nouvelle formation devrait avoir lieu, vendredi prochain sur le terrain du MB Oued Sly (7e journée).

Après six journées de compétition, le GCM, qui a connu l'arrivée d'un nouveau président en la personne de Rachid Ait Idir et d'un nouveau directeur technique, en l'occurrence le légendaire meneur de jeu de la sélection algérienne Lakhdar Belloumi, occupe la 6e place au classement avec 8 points. Cette équipe accuse un retard de huit unités sur le leader incontesté du groupe, l'ES Mostaganem, qui en compte 16, sachant que seul le premier de ce groupe accédera en Ligue 1 en fin d'exercice.

COUPES AFRICAINES INTERCLUBS DE FOOTBALL :

# Le CR Belouizdad et l'USM Alger donnent le ton

*Nos représentants en Coupes africaines des clubs, le CRB en Ldc et l'USMA en Caf, s'ils ont réussi leurs tests en entame de la phase de groupes en disposant respectivement des Tanzaniens des Young Africans et des Libyens d'Al Hilal de Benghazi, n'ont pas fait preuve de panache contrairement à ce que l'indiquent les scores ayant sanctionné ces deux parties.*

**Par Azouaou Aghiles**




Trois –Zéro pour les joueurs de Laâquiba face aux derniers finalistes de la Coupe de la Caf, défaits on le sait la saison dernière par leurs voisins de Soustara qui, eux et face à un onze d'Al Hilal de Libye dont c'est les tous premiers pas sur le continent, ont éprouvé quelques difficultés à l'emporter avec un deux-zéro trompeur mais précieux pour une équipe en difficultés en Ligue 1 Mobilis. Le CRB et l'USMA l'ont certes emporté pour le compte de la 1ère journée mais encore une fois pas encore rassurants à 100%. La remarque est surtout valable pour les usmistes algérois en retard à l'allumage devant une modeste formation dont le mérite est de leur rappeler combien il sera difficile le chemin vers la défense de son trophée, alors que le Chabab, qui a démarré la rencontre sur les chapeaux de roue sur la même pelouse du stade du 5 Juillet en trouvant, très vite, la faille dès la 10e minute de jeu par Abderaouf Benguit, avant de faire le break peu avant la pause grâce à l'ex-usmiste, Abderrahmane Meziane (45e+2). En toute fin de partie, alors que les jeux étaient faits, l'attaquant gambien Lamin Jallow, entré en cours de jeu (87e) se chargera de corser l'addition avec une 3 e réalisation dans le temps additionnel. Toutefois, et quarante-huit heures plus tard, et devant des visiteurs qui ont choisi de fermer le jeu en se cantonnant en défense, les hommes du coach espagnol, Garrido, vont souffrir et faire souffrir leur public venu pourtant en force malgré un début de saison pas à la hauteur, en rendant une copie pas très convaincante en 1ère mi-temps comme l'indiquera le score de parité (0-0) avant de revenir à la surface avec une meilleure maîtrise au fil du match. Avec un tournant qui changera le cours de la partie avec ce but venu du ciel signé Merili qui va libérer les siens à la 54e mn, le dernier rempart libyen s'avouant finalement vaincu sur un tir aussi soudain que puissant décroché de plus de 30 mètres. L'international botswanais Tumisang Orebonye dont l'entrée donnera du jus au compartiment offensif des Rouge et Noir, allait certes permettre à ses coéquipiers, dans la souffrance, de sceller heureusement et définitivement le sort du match en doublant la mise dans le temps additionnel (90+4) mais ne fera pas oublier qu'en face et en dépit de sa modestie, on y croyait. Mais en butant finalement sur un Benbot des grands soirs et bien sur sa ligne. En étalant, sur des actions dangereuses, toute sa classe pour assurer les arrières. Auteurs donc de deux succès laborieux (il ne faut surtout pas se fier au tableau d'affichage), les quadruples champions d'Algérie de Belouizdad, et les détenteurs sortants de la Coupe de la Caf, les usmistes d'Alger, ont réalisé l'essentiel en empochant chacun les trois points qui leur permettent de mieux voir venir dans deux groupes où il leur faudra cravacher dur pour espérer aller loin. Notamment en déplacement où la tâche sera des plus difficiles. Sur leur route, par exemple, se dresseront notamment des formations comme le Ahly du Caire (CRB) ou « Supersport d'Afrique du Sud (USMA). Long et sinueux sera le chemin. A signaler justement que lors de la 2e journée, prévue le week-end du 1e et 2 décembre prochain, les poulains de Paqueta (Ldc) effectueront un long voyage au Ghana pour y affronter Medeama SC, alors que dimanche prochain (Caf), l'USMA, ne sera pas mieux lotie en se rendant à Pretoria pour défier les Sud-Africains de Supersport. Difficile mais pas impossible pour notre tandem auquel la victoire a fait du bien.

**A.A**

JS KABYLIE- CRISE :

# La direction va prendre «des mesures appropriées»

**LA DIRECTION** de la JS Kabylie a réagi lundi aux « aux récents résultats décevants de l'équipe », concédés en championnat de Ligue 1 Mobilis de football, tout en s'engageant à prendre « des mesures appropriés ». « La direction de la JSK exprime ses sincères regrets quant aux récents résultats décevants de l'équipe. Nous tenons à rassurer nos supporters dévoués que des mesures appropriées seront prises. La direction examinera la situation avec responsabilité et objectivité, prenant des décisions courageuses pour remédier à ces faux pas et restaurer une dynamique positive », a indiqué le club dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. Le club de la ville des « Genêts » a complètement raté son début de saison, réalisant jusque-là un triste bilan de deux victoires, trois défaites, et deux nuls, occupant la 12e place au tableau avec 8 points, à quatre longueurs du premier relégable. Les « Canaris » restent sur une mauvaise série de trois matchs sans victoire. Samedi, la JSK a été tenue en échec à Tizi-Ouzou par l'US Biskra (1-1), à l'occasion de la 7e journée. « Nous sommes conscients de la frustration de nos chers supporters, habitués aux succès et aux performances de leur équipe porte-flambeau, qui représente toute une région. Soyez assurés que nous sommes déterminés à travailler avec dévouement pour retrouver le chemin du succès et répondre aux attentes élevées de nos supporters », ajoute le communiqué. La direction du club a déploré par ailleurs « les déclarations irresponsables de certains dirigeants ». « Nous déplorons également les déclarations irresponsables de certains cadres dirigeants, les tenant pleinement responsables de leurs agissements qui ont perturbé la sérénité du groupe. » Enfin, la direction n'a pas omis de lancer un appel aux supporters pour faire preuve de « patience et de retenue. » « Nous appelons nos fans, qui ont toujours été un soutien indéfectible, à faire preuve de patience et de retenue, et leur promettons de redoubler d'efforts afin de restaurer la rigueur, la fierté et la renommée de la JSK », conclut le communiqué.

## INFOS-VERTS

### Ligue 1 française (13e journée) : Gouiri dans l'équipe type . . .

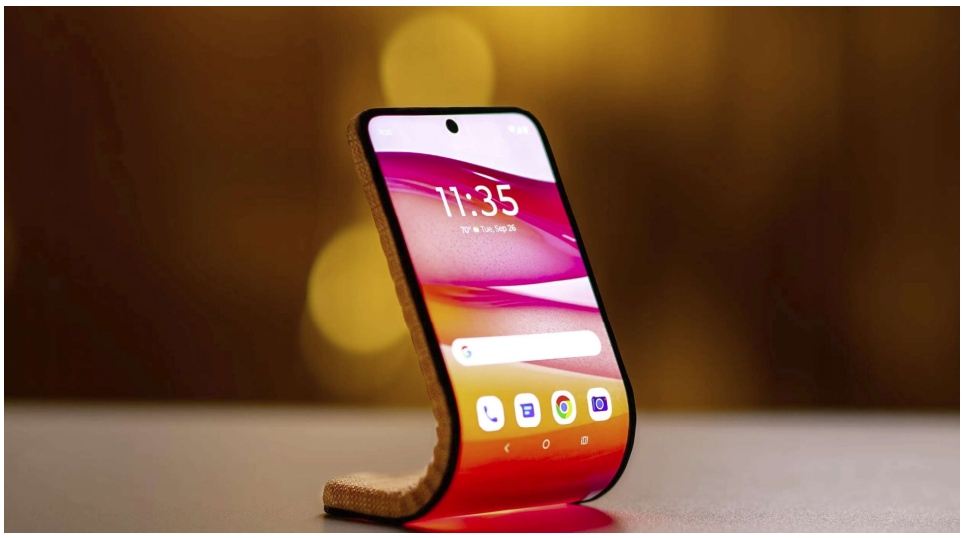
**L'ATTAQUANT** international algérien du Stade rennais Amine Gouiri, auteur d'un but dimanche à domicile face à Reims (3-1), a été retenu dans l'équipe type de la 13e journée de la Ligue 1 française de football, dévoilée lundi par le quotidien sportif L'Equipe. Le joueur algérien a marqué son troisième but en championnat, alors qu'il compte une réalisation en Ligue Europa sur le terrain des Grecs de Panathinaïkos (2-1). L'ancien sociétaire de l'Olympique lyonnais a délivré une passe décisive. Toutefois, il reste loin de ses performances réalisées la saison dernière avec un bilan de 17 buts et 6 offrandes en 42 matchs, toutes compétitions confondues. A l'issue de ce succès, le Stade rennais monte à la 10e place au tableau avec 15 points en compagnie du FC Nantes, à quatre longueurs des places européennes. Le joueur formé à l'Olympique Lyon, a signé ses grands débuts avec l'équipe nationale le 12 octobre dernier, lors du match amical disputé face au Cap Vert (5-1), au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine. Il a rejoint les « Verts » dans le cadre du projet de reconstruction prôné par le sélectionneur national Djamel Belmadi. Il a emboîté le pas à d'autres joueurs qui ont choisi de jouer pour l'Algérie à l'image de Badreddine Bouanani (OGC Nice/ France), Houssem Aouar (AS Rome/ Italie), Farés Chaïbi (Eintracht Francfort/ Allemagne), ou encore Rayan Aït-Nouri (Wolverhampton/ Angleterre). Pour rappel, son compatriote et coéquipier en sélection nationale Kevin Guitoun (FC Metz) avait été retenu dans l'équipe type de la 12e journée.

### . . . Wolverhampton : Aït-Nouri touché à la cheville

**LE LATÉRAL** gauche algérien, Rayan Aït-Nouri, a contracté une blessure à la cheville, lors de la rencontre de son club Wolverhampton face à Fulham (défaite 2-3) disputée lundi soir pour le compte de la 13e journée du championnat d'Angleterre. Aligné dans le onze de départ, le défenseur des Verts a été obligé de céder sa place à son coéquipier irlandais Matt Doherty, après moins d'un quart d'heure du jeu. La blessure de Rayan Ait Nouri, dont la durée de l'absence est encore inconnue, intervient à un mois et demi de la Coupe d'Afrique des Nations 2023 (reportée à 2024). Dans une déclaration à la presse début du mois de novembre, le défenseur des « Wolves » a révélé qu'il attend « avec impatience » pour prendre part à la prochaine CAN. Toutefois, cette mauvaise nouvelle peut nourrir des soucis pour sa participation au rendez-vous continental prévu en Côte d'Ivoire (13 janvier – 11 février). Aït Nouri (22 ans) a signé ses grands débuts avec la sélection algérienne en mars dernier, à l'occasion de la double confrontation face au Niger (2-1 puis 1-0), comptant pour les 3e et 4e journées des qualification s de la CAN-2023. Il fait partie de la nouvelle génération de nouveaux joueurs convoqués par le sélectionneur national Djamel Belmadi, dans le cadre de la reconstruction de l'équipe nationale.

# Motorola veut que vous portiez son *nouveau téléphone pliable comme une montre - mais ne vous réjouissez pas trop vite !*

*Technologie : La société a dévoilé son concept d'affichage adaptatif lors du Lenovo Tech World '23. Dans le détail, c'est un nouveau facteur de forme pliable et quelques astuces d'IA sont embarquées sous le capot.*




Vous avez déjà regardé votre smartphone avec ennuie en vous disant : "Pourquoi ne puis-je pas simplement accrocher ce truc à mon poignet ? Non ? Nous sommes deux dans ce cas. Mais c'est peut-être exactement la façon dont nous interagirons avec nos smartphones à l'avenir. Ou, du moins, dans le futur envisagé par Motorola.L Lors du Lenovo Tech World '23, Motorola a dévoilé son nouveau concept d'affichage adaptatif, un smartphone Android à la forme évolutive, qui peut être plié à différents degrés. Par exemple, la dalle de 6,9 pouces peut être pliée en forme de C et être portée et utilisée comme une smartwatch.

**Plié de manière à ce que la moitié supérieure se courbe vers le haut**



Motorola propose d'associer ce mode de port au poignet à l'une de ses nouvelles fonctions d'intelligence artificielle qui crée un fond d'écran de téléphone assorti à votre tenue. Nous avons déjà vu quelque chose de similaire avec les smartphones Samsung et les smartwatches Galaxy.
Le concept de l'écran adaptatif peut également être plié de manière à ce que la moitié supérieure se courbe vers le haut pour une expérience visuelle plus ergonomique.
Cette position autonome vous offre un écran de 4,6 pouces, idéal pour les appels vidéo, le défilement des flux sociaux et d'autres tâches alignées verticalement. Les cas d'utilisation sont flexibles.
Étant donné qu'il s'agit d'un concept, et pas d'un smartphone de série, le prix et la disponibilité ne sont évidemment pas connu.
Pour l'instant, ce qui m'intrigue, c'est la durabilité du téléphone, la viabilité de porter quelque chose d'aussi lourd qu'un téléphone au poignet, et l'inconfort après une longue journée de travail.

**Par ailleurs, est-il possible de fabriquer un étui pour cet appareil ?**

Il y a bien sûr beaucoup d'autres questions, mais ces incertitudes me font penser que le téléphone de Motorola destiné à remplacer la smartwatch ne verra probablement pas le jour.
Néanmoins, il s'agit d'une tentative courageuse d'apporter quelque chose de nouveau sur un marché des smartphones qui évolue lentement mais sûrement vers des facteurs de forme pliables.

## Pour concurrencer le GPS américain, Galileo fait appel à... SpaceX

*Réseaux : Faute de lanceur disponible, l'Europe va devoir recourir à la société d'Elon Musk pour mettre en orbite jusqu'à quatre satellites l'année prochaine. Un avec d'échec pour la politique spatiale européenne fondée sur la souveraineté technologique.*



POUR L'ENJEU de souveraineté, on repassera. Le Wall Street Journal nous apprend que l'Agence spatiale européenne (ESA) a récemment signé un accord avec SpaceX pour le lancement en 2024 de deux lancements, transportant chacun deux satellites Galileo.
Pour rappel, Galileo, opérationnel depuis dix ans, vise à doter l'Europe un système de navigation de navigation par satellite indépendant du célèbre GPS américain. L'Europe spatiale a constitué pour cela une constellation d'une trentaine de satellites, postés sur trois plans d'orbites circulaires moyennes (MEO) de 23 616 km d'altitude. Leur durée de vie étant initialement fixée à dix ans, il faut régulièrement les réparer ou les remplacer.
Le hic, c'est que le Vieux Continent ne dispose plus actuellement de lanceur d'envergure. La destruction en vol de sa fusée Vega-C, en décembre, l'a momentanément mis en retrait de la guerre des étoiles en attendant la mise en service d'Ariane 6 dont le vol inaugural n'est prévu au mieux que l'année prochaine.

*Un système d'information critique*

Dans l'entretemps, l'Europe ne peut même plus utiliser les fusées russes Soyouz dans le contexte de la guerre en Ukraine. C'est ainsi qu'elle s'est jetée dans les bras de SpaceX en dépit de l'opposition initiale de ses décideurs estimant, selon le WSJ, que la constellation « ne devrait pas dépendre d'une entreprise américaine, lançant des fusées depuis les États-Unis, pour fournir des infrastructures critiques dans l'espace ».
Toute de défaillance du signal la navigation par satellite peut potentiellement mettre en péril le fonctionnement efficace des systèmes de transport ou la sécurité des personnes. A la différence du GPS (Global Positioning System) américain et de ses équivalents russe (Glonass) et chinois (BeiDou/Compass), mis au point par leurs forces armées respectives, Galileo a été conçu dans un cadre civil.
Interrogé par le journal américain, l'ESA estime qu'elle ne devrait pas faire appel à SpaceX pour les futurs lancements de Galileo au-delà des quatre satellites prévus dans l'accord.
Elle affirme, par ailleurs, « prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que la constellation Galileo continue de fournir des services exceptionnels dans les mois et les années à venir. »

*Le Galileo de deuxième génération sur le pas de tir*

Ce nouvel épisode dans la longue histoire de Galileo intervient lors que l'Europe s'apprête à lancer la deuxième génération de satellites (G2) appelés à rejoindre la constellation dans les années à venir. Utilisant pour la première fois la propulsion électrique et hébergeant une antenne de navigation plus puissante, ces nouveaux satellites intégreront six horloges atomiques, au lieu de quatre, ainsi que des liaisons intersatellites pour communiquer entre eux, le tout pour une durée de vie allongée à 15 ans. Dans le secteur privé, de nombreux opérateurs satellites se tournent vers la société dirigée par le multimilliardaire Elon Musk.
L'ex-opérateur britannique OneWeb, battant désormais pavillon français depuis son récent rachat par Eutelsat, recourt aux lanceurs de SpaceX et l'indien New Space India pour déployer sa constellation de satellites.
A raison d'un décollage de sa fusée Falcon 9 tous les quatre jours, SpaceX dispose, de fait, d'une capacité de portage dans l'espace exceptionnelle lui permettant de proposer ses services à des sociétés tierces au-delà de la mise en orbite des satellites de télécommunications de sa propre filiale Starlink.

## SpyNote : sur Android, ce spyware vous écoute et vole vos données



SÉCURITÉ : Sur Android, le cheval de Troie SpyNote fait son retour. En toute discrétion, il peut voler toutes les données de votre appareil et vous suivre à la trace. SpyNote, un cheval de Troie qu'on pensait mort en 2022, est sorti de sa tombe pour ravir de nouveau des données bancaires.
Google a pris les devants et une protection a déjà été mise en place contre le trojan. Néanmoins, le retour de cette menace est un bon rappel qu'il faut toujours être attentif quant à l'utilisation de son smartphone.

*Pourquoi SpyNote n'est pas comme les autres menaces*

La difficulté de traiter une telle menace réside dans le fait que SpyNote n'est pas caché dans une autre application. En ce sens, il ne s'agit pas d'un cheval de Troie traditionnel. SpyNote utilise plutôt le SMS phishing (qu'on appelle aussi « smishing ») pour envoyer des SMS malveillants à ses cibles. Ces messages incitent les utilisateurs à télécharger un fichier .apk en dehors du Google Play Store, qui infecte ensuite l'appareil.

# Docaposte dégaine de l'archivage résistant aux attaques quantiques



*Sécurité : Les industriels de la protection des données continuent de se préparer à l'avènement de l'informatique quantique. La filiale de La Poste annonce ainsi l'intégration d'un mécanisme de sécurité hybride au sein d'Arkhineo.*

L'informatique quantique ne relève plus de la science-fiction. Avec Pasqal, la France dispose d'ailleurs elle aussi d'un fleuron technologique dans ce secteur. La start-up cofondée par le Nobel de physique Alain Aspect levait 100 millions d'euros le mois dernier.

Disposer de pépites du quantique est un atout pour une nation. Ces compétences sont cependant aussi un risque pour la sécurité des données protégées par des algorithmes de chiffrement.

**Une menace bien réelle sur la crypto actuelle**

L'ordinateur quantique rend possible, à terme, de casser ces algorithmes. Il convient donc, comme le fait l'Anssi, d'anticiper la migration vers une cryptographie post-quantique. Du côté des acteurs de l'archivage, on se prépare aussi aux futures attaques quantiques.

Le Français Docaposte, dont le nouveau directeur adjoint n'est autre que l'ancien patron de l'Anssi, Guillaume Poupard, vient de se positionner sur le sujet. L'éditeur d'Arkhineo annonce "la première solution d'archivage électronique résistante aux attaques quantiques."

La filiale du groupe La Poste intègre, pour se prémunir de ce risque, "un mécanisme de scellement d'archives et d'attestations de conservation capable de résister aux attaques d'ordinateurs quantiques."

Docaposte note en effet que plusieurs "aspects fonctionnels" de sa technologie d'archivage présentent un risque. Le chaînage des empreintes des documents ? Il "peut résister sous certaines conditions."

**Docaposte passe à l'hybride pour résister**

En revanche, "le cachet électronique utilisé pour sceller l'archive serait lui particulièrement vulnérable", reconnaît l'éditeur. Pour y remédier, l'application Arkhineo embarque une nouvelle option.

Celle-ci consiste à fournir des preuves d'archivage de type hybrides.

Cela signifie concrètement que l'application peut à la fois fournir une preuve « pré-quantique » classique et une preuve « post-quantique ».

"Cette dernière ne perturbera pas les outils de validation existants, mais viendra garantir la robustesse de la preuve lorsque les ordinateurs quantiques deviendront accessibles. La démonstration d'intégrité, d'antériorité et de traçabilité d'un document, de même que sa confidentialité, ne pourront ainsi pas être remises en cause", affirme Docaposte.

L'éditeur rappelle que le modèle hybride est celui préconisé par l'Anssi en première phase de transition. Le Français s'appuie en outre sur les travaux du NIST (National Institute of Standards and Technology) et "l'un des trois algorithmes de signatures préconisés."

## Le nouvel outil d'IA "magique" d'eBay rédige des descriptions de produits à partir d'une simple photo

TECHNOLOGIE : Il vous suffit de télécharger une photo et l'intelligence artificielle d'eBay s'occupe du reste. Voici comment.

Les sites de vente en ligne d'articles d'occasion sont un excellent moyen de se débarrasser des objets dont on ne veut plus, tout en gagnant de l'argent. Cependant, la mise en vente d'un objet peut représenter beaucoup de travail. Et le nouvel outil d'intelligence artificielle d'eBay peut vous faciliter la tâche. eBay a annoncé son nouvel outil de référencement produit, qui utilise l'IA pour générer automatiquement une description de produit à partir d'une simple photo.

Il suffit à l'utilisateur de prendre une photo pour que l'IA remplisse les informations relatives à l'article, y compris les titres, les descriptions, les dates de



sortie du produit et les sous-catégories. L'IA propose même un prix et des frais d'expédition pour l'article.

**Pour l'instant uniquement sous iOS**

Cet outil sera disponible dans l'application eBay pour les utilisateurs iOS uniquement. Toutefois, dans son billet de blog, l'entreprise indique être impatiente de proposer bientôt cette fonctionnalité à tous.

Lors d'une première version, cet outil de référencement magique prenait un titre saisi par l'utilisateur et le convertissait en description de produit. Cette première version a suscité des réactions positives, selon le billet de blog, puisque 30 % des vendeurs américains utilisant l'application ont essayé la fonction au moins une fois par jour, et que plus de 95 % des utilisateurs qui l'ont essayée ont choisi d'utiliser les descriptions générées par l'IA.

L'objectif de ces assistants d'IA générative est d'éliminer certaines contraintes qui empêchent les gens de mettre des articles en vente. Comme le fait de ne pas savoir par où commencer. "Cela répond à ce que nous appelons le problème du "démarrage depuis zéro", où les vendeurs débutants peuvent se sentir submergés par la quantité d'informations nécessaires pour créer une description compétitive", a déclaré eBay dans le billet de blog. "Avec l'IA, il n'est pas nécessaire de commencer depuis zéro : dès que vous êtes prêt à vendre, votre annonce est prête à être publiée".

**Comment ça marche pour de vrai**

Ayant récemment mis en vente des produits sur des sites d'occasion pour faire de la place dans mon armoire, j'ai été intriguée par cette fonctionnalité et j'ai décidé de la tester.

J'ai dû télécharger l'application, créer un compte et commencer une liste. Pour la photo du produit, j'ai pris une photo de mon Hydroflask. Ensuite, pour la description, j'ai cliqué sur l'option AI-automatique et j'ai été impressionné par les résultats.

Cette bouteille d'eau Hydro Flask est un compagnon fiable pour vos aventures en plein air. Fabriquée avec des matériaux de haute qualité, elle garantit que votre boisson reste froide ou chaude pendant des heures. Elle est dotée d'un couvercle sécurisé pour éviter les fuites et les déversements, ce qui la rend parfaite pour les randonnées, le camping ou tout simplement pour un usage quotidien.

Avec son design élégant et sa construction durable, cette bouteille d'eau est un must pour tous ceux qui aiment les activités de plein air. Elle est disponible dans une variété de couleurs et porte le logo Hydro Flask sur le devant. Que vous soyez randonneur, campeur ou simplement à la recherche d'une bouteille d'eau fiable, cette gourde Hydro Flask répondra à vos besoins.

## Les Égyptiens anciens croyaient que le cœur est formé à partir d'une goutte de sang du cœur de la mère !



Les Égyptien anciens croyaient que l'âme humaine est composée de cinq parties : Ren (le nom), Ba (la personnalité), Ka (l'énergie vitale), Sheut (l'ombre), Ib (le cœur). En plus de ces composants de l'âme il y a le corps humain appelé ha, parfois haw, qui signifie approximativement la somme des parties du corps.
Dans la religion de l'Egypte antique, le cœur était considéré comme la clé de l'au-delà. Pour les anciens Égyptiens, le cœur est le siège de l'émotion, de la pensée, de la volonté et de l'intention. Il croyaient qu'une partie importante de l'âme est enfermée dans le cœur et que ce dernier est formé à partir d'une goutte de sang du cœur de la mère.

## L'exposition à la radioactivité augmente dans l'avion



Lorsque vous voyagez en avion, vous êtes exposés à des niveaux de radioactivité plus élevés que la normale ! Ne vous en faites pas, ce n'est pas si grave que ça. L'effet du rayonnement sur l'être humain est exprimé en Sievert. Le taux maximal au dessous de la limite tolérable pour un être humain est de 20 mSv / ans. C'est la limite imposée aux travailleurs du domaine nucléaire. Revenons à l'avion, plus on monte, plus on est exposé aux rayonnements cosmiques et solaires. Mais les expositions sont si faibles que les travailleurs de l'aviation sont largement loin de la limite des 20 mSv / an.

**LE SAVIEZ VOUS**
J Indépendant



# Ce Français restaure des Formule 1 en piteux état et devient une célébrité sur les réseaux sociaux

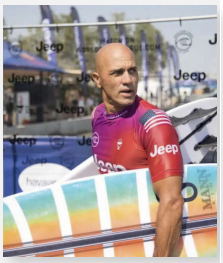
*Un Isérois de 37 ans a accumulé près d'1,3 million d'abonnés sur TikTok en restaurant des Formule 1. L'homme en possède quatre et s'amuse à répondre aux défis des internautes. À l'avenir, il souhaite quitter son activité pour faire des vidéos à plein temps.*

Frédéric Laneshoa, dit FredCars 38, un homme de 37 ans originaire de Saint-André-le-Gaz (Isère), s'amuse à restaurer des voitures de Formule 1. L'homme est devenu une petite célébrité en partageant sa passion sur les réseaux sociaux, cumulant aujourd'hui plus de 65 000 abonnés sur YouTube et presque 1,3 million sur TikTok. Le Dauphiné Libéré l'a interrogé sur son parcours et ses projets.
Pour l'heure, Frédéric Laneshoa possède quatre monoplaces qui étaient présentes sur les Grand Prix au début des années 1990. Il les a dénichés chez des collectionneurs puis les a restaurés en utilisant notamment son entreprise de pièces détachées. « Il faut entre huit mois et un an de travail », a-t-il expliqué à nos confrères.

### Une passion qu'il tient de son père

Frédéric Laneshoa tient cette passion de son père, mécanicien amateur. Il a ensuite eu l'idée de partager sa passion sur les réseaux sociaux durant le confinement. « Je suis un grand timide et ça m'a dévergondé », a-t-il raconté. Depuis, le trentenaire partage ses projets et répond aux défis des internautes. Père de deux enfants, le vidéaste ne vit toujours pas pleinement de cette activité. À l'avenir, il espère pouvoir quitter la gestion de son entreprise pour ouvrir un garage, exposer ses voitures, et continuer ses restaurations.

## « Le meilleur film de surf que j'ai vu » : la légende Kelly Slater encense le film Brice de Nice



Considéré comme l'un des plus grands surfeurs de tous les temps, Kelly Slater a révélé, le jeudi 26 octobre dernier, être un adepte de la comédie française Brice de Nice. Surprenant.Le cinéma français s'exporte à l'international, c'est bien connu. Mais « Brice de Nice » n'est pas le film qui vient à l'esprit des premiers cinéphiles venus… À l'exception du surfeur star, Kelly Slater.

# Italy

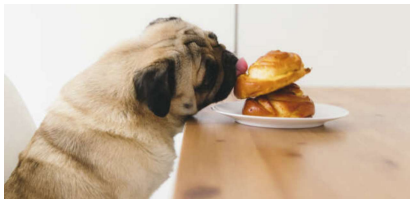
## À Rome, ce restaurant propose aux chiens un menu digne d'un établissement étoilé

Au restaurant romain « Fiuto » les chiens sont accueillis sur un pied d'égalité avec leurs maîtres. Ils ont droit à un menu varié et équilibré.

**GASTRONOMIE -** Une table digne de Chez Tony dans le film La Belle et le Clochard. Le restaurant italien Fiuto (qui signifie « flair ») situé à Rome propose à ses clients une ambiance très sophistiquée : lumière tamisée, musique lounge et personnel aux petits soins. Un établissement comme beaucoup d'autres en somme, à ceci près qu'ici les chiens sont accueillis sur un pied d'égalité avec leurs maîtres.
La section du menu qui leur est consacrée offre l'embarras du choix : du merlu avec ricotta et courgettes à l'émincé de poulet avec sa purée, en passant par le bowl Veggie. Côté boissons, les chiens peuvent opter pour un extrait de pomme verte et pastèque. Ouvert il y a un mois, le restaurant n'a pas fait les choses à moitié. Luca Grammatico, dresseur de chiens devenu maître-queux du restaurant, prend plaisir à nourrir les chiens aussi bien que leurs maîtres.
Un menu équilibré pour les chiens et leurs maîtres
« Le menu a été étudié avec une nutritionniste vétérinaire avec laquelle nous avons déterminé les ingrédients en tenant compte de leurs allergies, car les chiens ont beaucoup plus d'allergies que les humains », explique-t-il à l'AFP.
« Sans épices, sans sel et sans huiles », tient à préciser le chef Luca, même s'il tient à proposer des plats « sous une forme un peu plus gourmet » avec des veloutés et un effort sur la présentation comme ce mets en forme d'os, souligne-t-il dans la cuisine. Une initiative qui ravit les animaux qui semblent apprécier : pas un aboiement, tous sont concentrés sur leur gamelle design, confortablement installés dans des paniers en polaire (comme on peut le voir dans le post Instagram du restaurant voir ci-dessous).

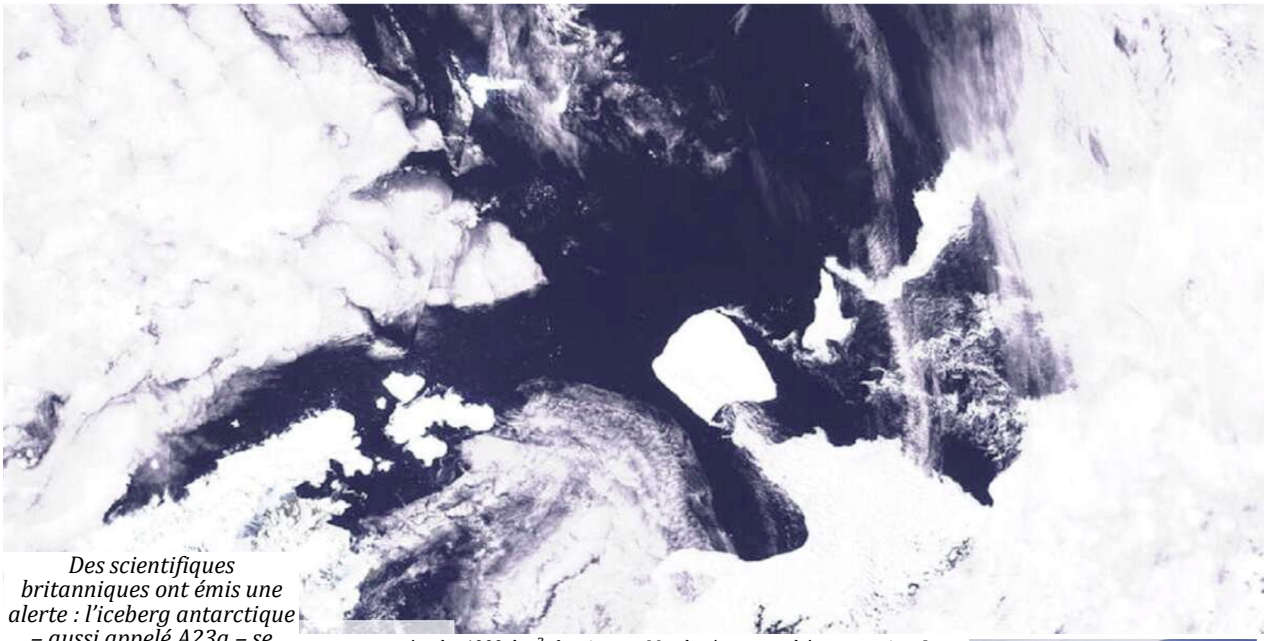
### Un succès inattendu

L'aménagement du restaurant a été pensé dans les moindres détails : « Nous avons installé des paravents (entre les tables, ndlr) de manière à ce que les chiens, quand ils mangent, ne se voient pas et ne se dérangent pas en envahissant leurs espaces respectifs », explique Marco.



L'idée de fonder ce restaurant au cœur du quartier de Ponte Milvio, riche en bars et restaurants destinés à une clientèle aisée, est venue par hasard à trois jeunes hommes « Franchement, on ne s'attendait pas à ce boom. Nous sommes évidemment super contents et surtout contents de pouvoir offrir cette expérience à nos amis à quatre pattes », confie à l'AFP Marco Turano, 33 ans, l'un des cofondateurs. Depuis son ouverture, le restaurant accueille chaque soir en moyenne six à dix chiens en semaine et dix à quinze le week-end, pour un tarif par tête de huit à vingt euros en fonction de la taille du chien.

# Le plus grand iceberg du monde, qui fait trois fois la taille de New York, est à la dérive



*Des scientifiques britanniques ont émis une alerte : l'iceberg antarctique – aussi appelé A23a – se dirige vers l'océan Austral. Des images satellites récentes attestent du fait que la structure de glace est en mouvement. Une première, depuis plus de trente ans.*

L'heure est grave. En juillet dernier, des scientifiques avaient fait part de leur inquiétude dans les colonnes du Guardian. La banquise, avaient expliqué les spécialistes, demeurait à des niveaux historiquement bas en Antarctique. Une évolution préoccupante puisqu'elle pourrait signifier le début d'un effondrement global de la glace, en lien avec le changement climatique.
Samedi 25 novembre, l'agence de presse Reuters nous a appris que le plus grand iceberg du monde, qui mesure près de 4000 km² (environ trois fois la taille de la ville de New York), était en mouvement. Une première… depuis plus de trois décennies. Selon des scientifiques britanniques, l'iceberg antarctique (appelé A23a) se dirige vers l'océan Austral.

**Environ 1 milliard de tonnes de glace**

En 1986, cet iceberg, qui hébergeait autrefois une station de recherche soviétique, s'est détaché de la plateforme de glace Filchner-Ronne de l'Antarctique occidental. Par la suite, sa base est restée coincée au fond de la mer de Weddell. La situation est longtemps restée en l'état... Jusqu'à récemment. Des images satellites récentes nous informent que l'iceberg, qui pèse environ 1 milliard de tonnes, dérive à grande vitesse au-delà de la pointe nord de la péninsule antarctique. Un phénomène accéléré par les courants et les vents violents.
Cité par Reuters, le glaciologue Oliver Marsh n'a pas caché sa surprise. Le spécialiste, qui travaille pour le British Antarctic Survey (l'opérateur national britannique en Antarctique), a jugé rare de voir un iceberg de cette taille en mouvement. Les experts comptent donc surveiller de près sa trajectoire.
Au fur et à mesure de son avancée, la structure colossale devrait se diriger vers un axe situé dans l'océan Austral et que les scientifiques appellent "allée des icebergs". Là-bas, d'autres morceaux de glace semblables peuvent être aperçus, dérivant dans les eaux sombres.

**Pourquoi l'iceberg A23a dérive-t-il ?**

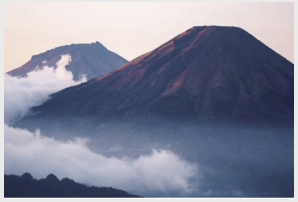
Reste à connaître, désormais, les raisons pour lesquelles cet iceberg, qui fait partie des plus anciens du monde, a entrepris sa dérive. Questionné à ce sujet par l'agence de presse, Oliver Marsh a émis une hypothèse. "Au fil du temps, il s'est probablement éclairci, pour acquérir un petit supplément de



flottabilité, détaille le glaciologue. Cela lui a permis [ensuite] de décoller du fond de l'océan, puis d'être poussé par les courants océaniques."
D'après le scientifique, l'iceberg A23a pourrait se retrouver bloqué au niveau de l'île de Géorgie du Sud. En forme de croissant, celle-ci se trouve dans le territoire britannique d'outre-mer de la Géorgie du Sud-et-les îles Sandwich du Sud.
Une telle situation mettrait en danger la faune de l'Antarctique. En effet, plusieurs millions de manchots, de phoques et d'oiseaux marins se nourrissent et se reproduisent dans les eaux environnantes. La venue du colossal iceberg les en empêcherait.

## Un volcan millénaire pourrait alimenter les voitures électriques pendant plusieurs décennies

**CET ANCIEN SUPERVOLCAN** pourrait être une solution prometteuse pour répondre à la demande mondiale et massive de la "ruée vers le lithium".
Dans une étude publiée dans la revue Science Advance, le 30 août dernier, et repérée notamment par The Independent, des scientifiques de Lithium Americas Corporation, de GNS Science et de l'université d'État de l'Oregon affirment avoir découvert le plus grand gisement de lithium au monde à l'intérieur d'un très vieux volcan éteint, aux États-Unis. Ce dernier aurait explosé il y a environ 16 millions d'années, formant une importante quantité de ce métal rare à l'intérieur de sa roche volcanique.



Selon l'équipe de volcanologues et de géologues, ce supervolcan nommé caldeira de McDermitt, situé à la frontière du Nevada et de l'Oregon, contiendrait en effet plus de 100 millions de tonnes de lithium. De quoi répondre à la demande mondiale de batteries pendant des décennies, mais aussi perturber la dynamique des prix et de l'offre de lithium à l'échelle planétaire.

**Une réserve de 120 millions de tonnes de lithium**

Les batteries lithium-ion sont connues aujourd'hui pour alimenter un très grand nombre d'appareils, des smartphones aux véhicules électriques. Mais les grandes quantités de lithium nécessaires à leur production ont entraîné une réelle "ruée vers le lithium", selon les chercheurs.
Les prévisions actuelles indiquent qu'il faudra environ 1 million de tonnes de lithium pour répondre à la demande mondiale d'ici 2040, soit huit fois plus que la production mondiale totale de l'année passée.

D'après les calculs des experts, le caldeira de McDermitt pourrait contenir jusqu'à 120 millions de tonnes de lithium, ce qui la rendrait douze fois plus importante que la quantité de lithium contenue dans les salines de Bolivie, qui étaient auparavant considérées comme le plus grand gisement de lithium sur Terre.

**Des ressources capables de répondre aux objectifs en matière d'énergie durable ?**

"Le développement d'une chaîne d'approvisionnement durable et diversifiée pour atteindre les objectifs en matière d'énergie à faible émission de carbone et de sécurité nationale nécessite l'exploitation des ressources nationales de lithium à haute teneur avec les ratios déchets/morceaux les plus bas afin de minimiser le volume de matériaux extraits de la Terre", ont assuré les auteurs de l'étude.
"Les ressources de lithium sédimentaires volcaniques sont susceptibles de répondre à cette exigence, car il s'agit généralement de gisements peu profonds, à fort tonnage et à faible rapport déchets/masse de minerai", ont-ils ajouté. L'exploitation minière de ce supervolcan pourrait, selon eux, commencer dès 2026.

# Fatigue mentale : quels sont les symptômes révélateurs ?

BIEN-ÊTRE

*Il est parfois très difficile de connaître ses limites psychiques or cela peut rapidement conduire à l'épuisement.*



"La fatigue mentale est décrite lorsque la personne n'est plus capable de réussir à réaliser des raisonnements ou réflexions habituelles. Celles-ci, qui étaient jusque là simples et fluides, prennent alors du temps, voire deviennent impossibles, avec une impression d'oublier des éléments évidents, et de ne plus avoir suffisamment d'énergie pour y penser", définit Céline Dahan, psychologue clinicienne. Plusieurs signes sont caractéristiques :

**Des difficultés à réaliser des réflexions simples ;**
Oublier des choses simples ;
Faire des erreurs ;
Ne plus avoir l'impression de pouvoir gérer émotionnellement et relationnellement certaines choses qu'on pouvait gérer avant ;
Une hyperactivité psychique et un épuisement qui peuvent avoir un impact physique :
Ne plus s'alimenter correctement, ou au contraire, manger en grande quantité ;
Sommeil : certaines personnes dorment beaucoup quand d'autres sont impactées dans leur capacité à se reposer donc dorment mal ;
Douleur : "Le corps manifeste le besoin de se reposer même s'il n'y a pas de raison physique. L'épuisement psychique peut donc se manifester par des douleurs au ventre ou respiratoires comme lorsque le diaphragme est bloqué."
A noter que "la fatigue mentale peut être un des symptômes de la dépression. Il peut y avoir un épuisement lié aux ruminations anxieuses, notamment lorsqu'on pense à des choses alors qu'a priori on ne peut pas faire plus que ce qu'on a déjà fait".

**Les personnes altruistes et humanistes plus à risque de fatigue mentale**
L'épuisement physique ou psychique peut survenir quand la personne a trop de choses à faire ou à penser. Si physiquement il est possible de connaître ses limites, psychiquement, il est plus difficile de savoir jusqu'où on peut aller avant d'être en souffrance.
Les personnes qui ont des valeurs altruistes, humanistes, qui sont régulièrement sollicitées par leur entourage ou ont une organisation jusqu'aux limites de ce qu'ils peuvent prendre en charge psychiquement, sont plus à risque de connaître un épuisement psychique. Le fait de chercher des solutions ou des réponses sur des problématiques qui ne dépendent pas de soi peut entraîner des risques supplémentaires : "En plus de s'épuiser, on peut baisser en estime de soi et en confiance en soi."

**Les techniques pour retrouver de l'énergie**
Selon Céline Dahan, il est essentiel de récupérer de l'énergie et de trouver des techniques qui permettent d'aller se reposer. La marche, le yoga, la méditation ou encore l'hypnose sont autant de moyens qui permettent de récupérer de l'énergie et encouragent pleinement à respirer, dormir et manger.

**Epuisée, que faire contre la fatigue mentale ?**
Dans notre société actuelle, la fatigue glisse de plus en plus vers un versant psychologique et chronique. On parle de plus en plus de la fatigue mentale.
Apprendre à mettre en place des exercices pour faire des pauses psychiques plusieurs fois dans la journée en se faisant une tisane,allant à l'extérieur est très important.
L'arrêt de travail ou la mise au repos aident justement à mettre un terme à ce processus négatif et à amorcer une récupération d'énergie. Enfin, il est indispensable de réinstaller des repères protecteurs pour que cela ne se reproduise pas : "Qu'est-ce qui a généré cet emballement ? Si j'ai trop de choses auxquelles penser, qu'est-ce que je peux déléguer ? Je dois reconnaître tous les systèmes toxiques qui me mettent en danger." L'idée est de récupérer pour pouvoir être concentré à nouveau et avoir la satisfaction de résoudre des problèmes.

## Symptômes de la méningite : nuque raide, fièvre ?

**LA MÉNINGITE** entraîne des symptômes caractéristiques qu'il ne faut pas négliger puisqu'elle peut mettre en jeu le pronostic vital.
Une étude publiée l'Institut Pasteur en novembre 2023 dans la revue Journal of Infection and Public Health met en évidence "un rebond sans précédent" de la méningite à méningocoque (type de méningite bactérienne) en France depuis l'arrêt des mesures sanitaires mises en place pendant l'épidémie de Covid-19. La méningite correspond à une inflammation des méninges, les membranes qui enveloppent le cerveau et la moelle épinière. Elle peut survenir à tout âge, y compris chez l'adulte, mais se déclare particulièrement chez le bébé de moins d'un an et l'adolescent. A la différence des méningites virales qui sont généralement bénignes, les méningites bactériennes sont des infections très graves, mortelles dans 10% des cas. Tour des 11 symptômes avant-coureurs.

**1. Un mal de tête violent**
"Des maux de tête intenses et violents sont l'un des signes typiques d'un début de méningite, aussi bien chez l'enfant que chez l'adulte. Ces céphalées sont exacerbées par une exposition au bruit et à la lumière et ne sont pas calmées par des antidouleurs classiques", décrit




le Dr Taha. En revanche, les maux de tête sont difficiles à détecter chez l'enfant en bas âge, qui n'est pas encore capable de s'exprimer. Une céphalée qui persiste et ne disparaît pas grâce à des médicaments est un signe à ne pas négliger : il est important de consulter un médecin.

**2. Une fièvre qui dure**
"Une fièvre supérieure à 38°C, qui apparaît brutalement, persiste et ne baisse pas est un symptôme à ne pas prendre à la légère, aussi bien chez le bébé que chez l'enfant et l'adulte. Cela ne signifie pas forcément qu'il s'agit d'une méningite, mais il faut y penser, insiste notre expert.
On explique souvent aux parents que les 19 premières heures de la méningite ressemblent à une grosse grippe, avec des symptômes similaires : vomissements, fièvre, douleurs abdominales, grande fatigue..."

**3. Une nuque raide**
"La raideur de la nuque indique une contracture de défense des muscles de la nuque lors d'une inflammation des méninges. Elle est accompagnée de douleurs permanentes, pouvant être parfois insupportables", explique le Dr Taha. Consultez un médecin en urgence.
► Chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte, une nuque raide associées à des douleurs insupportables est l'un des symptômes typiques de la méningite.

► Chez le nourrisson et le bébé, au contraire, une nuque molle -et non raide comme chez les plus âgés- ainsi qu'une fontanelle bombée (espace membraneux entre les os du crâne encore non attachés les uns aux autres chez le nouveau-né) sont des signes d'alerte.

**4. Une intolérance brutale à la lumière**
"Une intolérance ou une extrême sensibilité à la lumière naturelle ou artificielle - appelée photophobie- est un signe typique de la méningite chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte", indique le spécialiste.
Concrètement, un individu souffre de photophobie quand, lorsqu'il regarde une source lumineuse, il a des douleurs oculaires et d'importants maux de tête. La photophobie peut être la manifestation d'une simple migraine ou d'une maladie bénigne, voire dans certains cas d'une méningite. Parlez-en à un médecin.

**5. Des vomissements**
"En cas de méningite, les vomissements et les douleurs abdominales apparaissent assez tôt, généralement dans les 15 premières heures de l'infection", explique le Dr Taha. Souvent provoqués par des changements de position, ces vomissements "en jet" se déclenchent sans effort et sans rapport avec les repas. En cas de vomissements associés à d'autres symptômes typiques de la méningite (nuque raide chez l'enfant ou l'adulte, nuque molle chez le bébé, céphalées, teint blême, fièvre, hypersensibilité à la lumière...), consultez rapidement un médecin qui pourra poser un diagnostic et envisager un traitement adapté.

**6. Des douleurs dans les jambes**
"Dans les premières heures de certaines méningites bactériennes (types W et C), les douleurs au niveau des jambes, des cuisses ou de la colonne vertébrale (rachialgies) sont à surveiller car elles peuvent être le signe d'une septicémie, explique l'expert. En passant dans le sang, la souche de la bactérie peut entraîner une inflammation des vaisseaux sanguins qui irriguent les jambes, ce qui provoque des douleurs." Attention, une douleur aux jambes ou aux cuisses n'est pas forcément une manifestation d'une méningite. Elle peut l'être si elle est associée à d'autre signes comme de la fièvre, les extrémités des membres froids, des céphalées ou de la fièvre...

RÉUNION DE LA COP-28 DU 30 NOVEMBRE AU 12 DÉCEMBRE À DUBAÏ :

# Permettra t -elle des solutions opérationnelles contre le réchauffement climatique ?

**Par le Pr Abderrahmane Mebtoul**




Le monde connaît un bouleversement inégal depuis des siècles , d'un côté pluies diluviennes, inondations de l'autre côté, sécheresse et incendies. Le réchauffement climatique n'est pas une vue de l'esprit. Étant une question de sécurité mondiale, les dirigeants sont appelés à avoir une autre gouvernance, mais seulement locale mais mondiale Fondamentalement, si nous échouons à passer à un monde à faible émission de carbone, c'est l'intégrité globale de l'économie mondiale qui sera menacée, car le climat mondial est un vaste système interconnecté. L a prochaine réunion de la COP 28 du 30 novembre au 12 décembre 2023 à Dubaï : permettra t -elle des solutions opérationnelles contre le réchauffement climatique , les précédentes réunions ayant eu un impact mitigé (notre interview Paris Beur Fm diffusion 26/11/2023 17-18h)

1.- les impacts du réchauffement climatique au niveau mondial sont globaux car toute action dans une zone déterminée du globe a un impact sur le reste du monde. Depuis 1850, notre planète s'est déjà réchauffée en moyenne de 1,1°C. Selon le sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le réchauffement planétaire en cours pourrait atteindre 1,5°C à 4,4°C d'ici 2100.

Les experts du GIEC indiquent que le réchauffement climatique devrait être contenu à +1,5°C au maximum d'ici 2100 pour éviter que notre climat ne s'emballe. Cette limitation sera hors de portée à moins de réductions immédiates, rapides et massives des émissions de gaz à effet de serre pour atteindre la neutralité carbone en 2050 : il ne faudra plus émettre dans l'atmosphère plus de CO2 que ce que nous sommes capables d'en retirer.

Réussir la transition énergétique nous permettra d'envisager un avenir économique plus solide et plus durable. En favorisant l'essor de nouvelles technologies et industries, cette transition peut contribuer à l'augmentation de la croissance économique absolue, délivrer des retours sur investissement plus durables et garantir à tous un meilleur cadre de vie.

Les conséquences indirectes qui concernent directement la population et l'environnement sont les suivantes : augmentation des crises alimentaires et de l'eau, notamment dans les pays en voie de développement, menace d'existences en raison d'inondations et d'incendies de forêt, risques sanitaires en raison de la hausse de la fréquence et de l'intensité de vagues de canicule, conséquences économiques pour l'élimination des conséquences climatiques , prolifération des nuisibles et des maladies, perte de la biodiversité en raison de la capacité et de la vitesse d'adaptation limitées de la faune et de la flore , acidification des océans due aux concentrations de HCO3 élevées dans l'eau en raison de la hausse des concentrations de CO2, nécessité d'agir dans tous les secteurs (p. ex. agriculture, sylviculture, énergie, infrastructure, tourisme.

Le réchauffement climatique a plusieurs effets : hausse du niveau des mers, modification des océans, amplification des phénomènes météorologiques extrêmes, menaces sur les plantes et les animaux, bouleversement des conditions de vie humaine ; impact sur le système de santé et la crise alimentaire.

Premièrement, pour la hausse du niveau des mers, le constat est la hausse moyenne des températures qui provoque une fonte des glaces continentales (glaciers, icebergs, etc.). Le volume de glace fondue vient s'ajouter à celui de l'océan, ce qui entraîne une élévation du niveau des mers.. Près de 30 % de cette élévation est due à la dilatation causée par l'augmentation de la température de l'eau.

Entre 1901 et 2020, le taux moyen d'élévation du niveau marin s'accélère, était de près d'1,3 mm par an entre 1901 et 1971, d'environ d'1,9 mm par an entre 1971 et 2006, et il atteint près de 3,7 mm par an entre 2006 et 2020. Le GIEC estime que le niveau des mers pourrait augmenter de 1,1 m d'ici 2100. Comme impact, les zones côtières seront confrontées à des inondations dans les zones de faible altitude plus fréquentes et plus violentes et à l'augmentation de l'érosion du littoral.

Deuxièmement, la modification des océans qui absorbent naturellement du gaz carbonique, en excès dans les océans, acidifie le milieu sous-marin . Une acidification trop importante des eaux marines peut provoquer la disparition de certaines espèces, notamment des végétaux et des animaux tels que les huîtres ou les coraux. En plus de son acidification, les activités humaines entraînent d'autres modifications des océans : baisse de sa teneur en oxygène, réchauffement et augmentation de la fréquence des vagues de chaleur marines. Ces changements affectent les écosystèmes marins, et les populations qui en dépendent. Troisièmement, l'amplification des phénomènes météorologiques extrêmes provoque l'évaporation de l'eau , ce qui modifie le régime des pluies. Cela apporte des pluies plus intenses, avec les inondations qui les accompagnent dans certaines régions, et des sécheresses plus intenses et plus fréquentes dans de nombreuses autres régions. En effet, lors de pluies violentes, les sols ne peuvent pas fixer l'eau. Elle s'écoule alors directement vers les cours d'eau plutôt que de s'infiltrer.

Dans ces conditions, les nappes d'eau souterraines peinent à se reconstituer. Le réchauffement planétaire entraîne d'autres dérèglements tels que le dérèglement des saisons et le déplacement des masses d'air qui pourraient, à long terme, accroître le nombre d'événements climatiques extrêmes : tempêtes, ouragans, cyclones, inondations, vagues de chaleur, sécheresses, incendies...

Quatrièmement, le réchauffement climatique est une menace sur les plantes et les animaux car les cycles de croissance des végétaux sauvages et cultivés sont modifiés : gelées tardives, fruits précoces, chute des feuilles tardives, etc. Beaucoup d'espèces ne supporteront pas les nouvelles conditions climatiques et l'agriculture devra s'adapter en choisissant des espèces précoces.

Les comportements de nombreuses espèces animales sont perturbés : modification des zones de vie de certaines espèces, modification des aires de migration, etc. Elles devront migrer ou s'adapter rapidement à ce dérèglement climatique sous menace d'extinction. Un réchauffement de 1°C oblige déjà certaines espèces à se déplacer de plusieurs centaines de km vers le Nord ou de plusieurs dizaines de mètres en altitude pour retrouver leurs conditions de vie.

Cinquièmement, l'impact du réchauffement climatique bouleverse les conditions de vie humaine. Certains de ces effets sont irréversibles, ils ont poussé les écosystèmes au-delà de leur capacité d'adaptation.

Aujourd'hui, selon le rapport du GIEC, environ 3,3 à 3,6 milliards de personnes vivent dans des habitats très vulnérables au changement climatique.

Si le niveau des mers augmente d'1,1 m d'ici 2100, près de 100 millions de personnes seront contraintes de changer de lieu d'habitation, et certaines terres côtières ne seront plus cultivables. En raison de la montée des eaux, des famines ou encore des tempêtes, de nombreuses personnes seront contraintes, pour s'adapter au dérèglement climatique, de quitter leur maison ou leur pays : près de 220 millions de migrants climatiques sont envisagés d'ici à 2050 à cause de toutes ces catastrophes.

Par ailleurs, le changement climatique accroît les risques sanitaires : vagues de chaleur, cyclones, inondations, sécheresses, propagation facilitée de maladies.

**(Suivra)**

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de la ville
Direction des Equipements Publics
Wilaya de Tiaret

N° 1439 / DEP /2023

AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DES MARCHES
CARTE D'IMMATRICULATION 0002 140 15001770

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 de 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations du service publics.
Après l'analyse et l'évaluation des offres, Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales N°21/2023 du 24/10/2023 concernant :

*Projet : Réalisation Du Nouveau siège de L'assemble Populaire de la Wilaya de Tiaret - 1 ère Tranche*

| N° du pli | Cocontractant | Note Technique | Montant Du marché (DA) | Délai Propose | Critère de choix | NIF |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 07 | BELAHRACHE MOKHTAR | 59.00 | MT proposé (DA) 63 995 701.00 / MT corrigé (DA) 59 002 461.00 | 04 Mois | Moins disant | 180143700366180 |

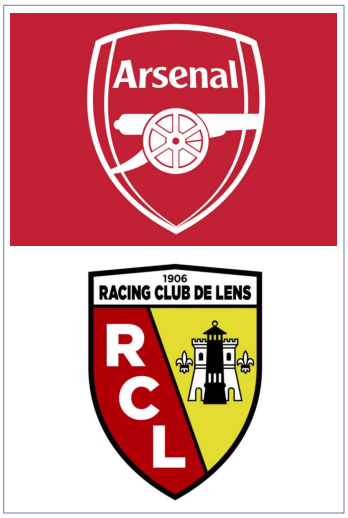
Les soumissionnaires non retenus peuvent introduire leurs recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la publication du présent avis d'attribution provisoire auprès de la commission des Marchés de la wilaya de Tiaret.

*Le Jeune Indépendant* du 29/11/2023 / ANEP 2331011198



















JEUNE INDEPENDANT













## télévision

**PROGRAMME DU JOUR**

**21 h 05** Série hospitalière Etats-Unis,2022 — TF1
New Amsterdam

**21 h 00** Téléfilm dramatique France, 2023 — France 2
Boomerang

**20 h 55** Jeu, France 2023 — M6
Le meilleur pâtissier

**21 h 00** Ligue des champions Saison 2023 — CANAL+
Arsenal / Lens

**20 h 55** Magazine de société — W9
France, 2023
Enquêtes criminelles

**20 h 50** Cinéma Thriller — CINÉ + FRISSON
États-Unis 2004
Man on Fire

**21 h 05** Film d'action — 6ter
Etats-Unis - Australie, 2007
Ghost Rider

**20 h 50** Cinéma Comédie France, 2022 — CINÉ + PREMIER
Le Médecin imaginaire

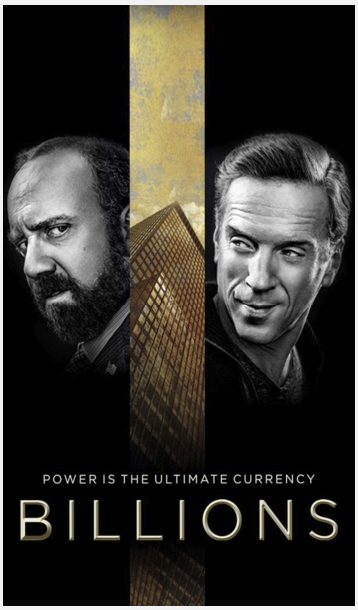
**21 h 20** Série policière France, 2020 — C8
Mongeville

**20 h 50** Cinéma Drame, 2023 — CINÉ + CINÉMA
Le Principal

**21 h 00** Cinéma Comédie — CINÉ + FAMIZ
États-Unis 2002
Austin Powers dans Goldmember

**21 h 00** Santé — TMC
France 2023
21h Médias : Sida, 40 ans de symboles

21h03 la chaine CANAL+ SERIES




Série dramatique États-Unis , 2023
Saison 7 Épisode 11/12

### Billions

Le destin de chacun est en jeu lors du face-à-face ultime entre Chuck, Axe et Prince.

**23 h 00**

Série d'action Royaume-Uni, 2022
Saison 2 Épisode 5/6

### Gangs of London

Sean a envoyé un message clair à Koba : les Wallace vont reprendre la ville. Koba doit contrattaquer pour sauver sa tête. Elliot s'apprête à partir avec son père vers une nouvelle ville pour tout recommencer à zéro.

HORAIRES DES PRIÈRES

| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
|---|---|---|---|---|---|
| ANNABA | 05:51 | 12:18 | 14:56 | 17:17 | 18:41 |
| CONSTANTINE | 05:57 | 12:24 | 15:02 | 17:23 | 18:47 |
| ALGER | 06:09 | 12:36 | 15:14 | 17:35 | 18:59 |
| OUARGLA | 06:04 | 12:31 | 15:11 | 17:32 | 18:55 |
| CHLEF | 06:16 | 12:43 | 15:23 | 17:44 | 19:07 |
| MOSTAGANEM | 06:22 | 12:48 | 15:28 | 17:49 | 19:12 |
| ORAN | 06:24 | 12:51 | 15:31 | 17:52 | 19:15 |

LE JEUNE
# INDÉPENDANT

N° 7752 – MERCREDI 29 NOVEMBRE 2023

www. jeune-independant. net direction@jeune-independant. net

Meteo

| | Maximales | Minimales |
|---|---|---|
| Alger | 20° | 11° |
| Oran | 20° | 13° |
| Constantine | 16° | 5° |
| Ouargla | 21° | 8° |

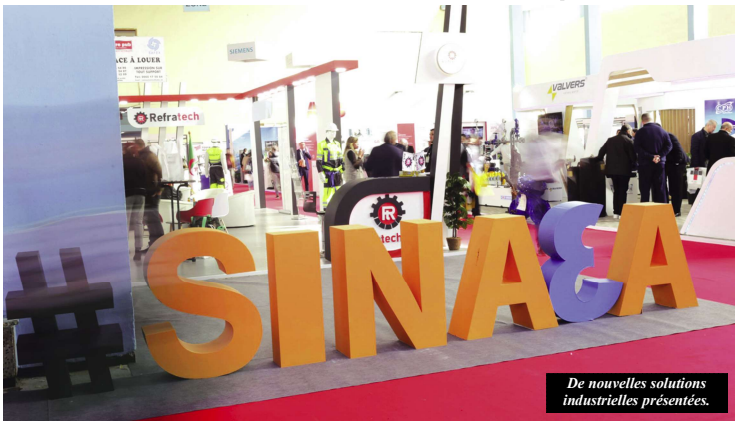
«SINAA EXPO INDUSTRIES» A OUVERT SES PORTES HIER

# Forte participation des entreprises innovantes

*La deuxième édition du Salon international pour l'industrie «Sinaa Expo Industries» a ouvert ses portes hier au palais des Expositions à Alger. Cet évènement réunit les principales entreprises du secteur, ainsi que de nouvelles entreprises offrant des solutions industrielles intégrées.*

Cette édition connaît une forte participation des entreprises innovantes avec des opportunités de solution qui dynamisent le marché industriel algérien grâce aux avancé technologiques, contribuant ainsi au développement économique et à l'élévation de l'économie algérienne, offrant des solutions pour la productivité des usines, couvrant des secteurs tels que les machines et les outils, les équipements industriels, les services auxiliaires, les logiciels, l'industrie 4.0, les bâtiments industriels, ainsi que la qualité, la santé, la sécurité et l'environnement.

Des startups, des petites et moyennes entreprises (PME), ainsi que des sociétés nationales sont présentes lors de cet évènement, à l'instar de l'entreprise algérienne GMS activant dans le domaine de l'énergie, notamment le gaz et le pétrole, en fabriquant des machines spéciales utilisées dans les puits. Le directeur général de GMS, Guezei Zoubeir, a expliqué qu'à travers ce salon «nous visons à rencontrer plus de partenaires et des acteurs économiques, en faisant la promotion de notre entreprise qui existe dans un marché généralement



*De nouvelles solutions industrielles présentées.*

monopolisé par des sociétés étrangères». Dans le même sillage, d'autres entreprises proposent des solutions durables, à coût réduit pour faire face aux conséquences du stress hydrique. «Nous proposons une solution inspirée de la technologie américaine, concernant le traitement de l'eau utilisée à travers des stations souterraines, notamment dans les villages et les zones isolées, la mise en œuvre demande peu de ressources et peut durer jusqu'à 50 ans». C'est ce qu'a fait savoir Habib Merabet, directeur général de la société Envirostep, qui est déjà présente au niveau de 54 wilayas. Cet événement est une foire annuelle qui permet de regrouper les professionnels du secteur industriel en Algérie. Il réunira environ 160 exposants locaux et étrangers, visant à concrétiser le désir de l'Algérie d'augmenter la contribution de l'industrie au PIB national, passant de 10 à 15% pour un véritable décollage du secteur. En outre, des conférences et des rencontres animées par des experts et des professionnels abordent des sujets liés au domaine industriel, tels que les nouvelles innovations et la nouvelle approche de l'organisation des outils de production (industrie 4.0), la maintenance industrielle, les services industriels, l'économie circulaire, ainsi que le financement de projets.

**Rim Boukhari**

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

# Trois nouvelles plates-formes numériques

**LE MINISTRE** de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a procédé, hier à Alger, au lancement de trois plates-formes numériques dédiées à la gestion des services des œuvres universitaires. Il s'agit des applications « Hafilati», «Gestion des restaurants universitaires» et «Service de recherches». S'exprimant à cette occasion, le Pr Kamel Baddari a indiqué que le lancement de ces plates-formes numériques s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan numérique principal du secteur. Il a expliqué que ces trois plates-formes viennent s'ajouter aux 47 autres plates-formes existantes. Ce qui porte le nombre à 50 plates-formes exclusivement destinées à la gestion administrative, pédagogique et aux œuvres sociales, conformément aux directives des hautes autorités du pays en matière de généralisation de la numérisation au niveau de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Concernant les nouvelles plates-formes lancées, il a précisé qu'elles offrent des opportunités de services aux acteurs universitaires et facilitent la réussite de l'étudiant dans les différentes étapes de son parcours universitaire. S'agissant de la première plate-forme «Hafilati», a ajouté le ministre Baddari, elle s'appuie sur des logiciels et des réseaux précis et fiables pour gérer le transport universitaire car elle permet de suivre l'itinéraire des bus de transport des étudiants, et ce dans le cadre de la rationalisation des dépenses du transport universitaire. Il a souligné, que le secteur dispose de 5 855 bus, dont 2 897 appartenant au secteur public. La deuxième plate-forme concerne la digitalisation de l'accès aux restaurants universitaires. Elle permettra aux étudiants de pouvoir se procurer des billets électroniques et payer les repas par voie électronique.

**Lynda Louifi**

RÉUNION DE L'OPEP+ DEMAIN

# Vers de nouvelles réductions ?

**PRÉVUE** initialement dimanche dernier, la réunion ministérielle des pays de l'alliance Opep+ va se tenir demain. Les treize membres de l'Opep et leurs dix partenaires doivent décider de leur prochain objectif de production face à des prix du brut en berne, bien que les cours aient repris légèrement hier.

Le cartel va-t-il réduire la production pour faire face à la baisse des prix du pétrole qui sont passés sous la barre des 80 dollars ? La réunion est très attendue par le marché au moment où les prix de l'or noir évoluent depuis la fin septembre sous la barre des 80 dollars sur fond d'inquiétudes pour la demande mondiale. Des échos font état de potentielles réductions de production à l'échelle du groupe, qui vont s'ajouter aux réductions volontaires déjà opérées par certains membres, à l'instar de l'Arabie Saoudite et la Russie. Des rumeurs qui ont fait que les cours du pétrole remontaient légèrement hier. Dans la matinée le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en janvier, prenait 1,06% à 80,83 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison le même mois, gagnait 1,15% à 75,72 dollars.

Tous les regards sont donc tournés vers la réunion de l'OPEP +, d'autant qu'elle doit déterminer ses niveaux de production. Bien que le cartel n'ait pas expliqué le motif du report de la réunion, des analystes ont évoqué des divergences entre Riyad et Moscou, il semble que les points de vue se sont rapprochés sur la stratégie à adopter. Des analystes avancent la reconduction des réductions de production. « L'Arabie saoudite aurait demandé aux autres membres du groupe OPEP+ de réduire leurs quotas de production, mais certains résistent», selon des analystes.

« Pour l'Arabie saoudite, dont la production n'est déjà plus que de 9 millions de b/j, il est essentiel d'obtenir un soutien ferme de la part des autres membres afin de réduire encore davantage la production», a-t-on noté. Le Royaume assume en effet la majeure partie des réductions de production de l'alliance, ayant annoncé en marge de la dernière réunion de l'OPEP+ en juin une réduction supplémentaire de sa production d'un million de barils par jour, finalement prolongée jusqu'à fin 2023.

Ces réductions complètent les baisses instaurées depuis début mai et en vigueur jusqu'à fin 2024 par neuf producteurs, dont Ryad, Moscou, Bagdad ou encore Dubaï, pour un total de 1,6 million de barils quotidiens. Or, une diminution des objectifs de production à l'échelle du groupe suppose un accord des 23 membres. Les quotas et les niveaux de production de l'année prochaine seront donc discutés lors de cette réunion très attendue par le marché.

**Lilia A. A.**

**BOUDOUAOU**

## Un jeune mortellement percuté par un train

**UN JEUNE** homme est décédé, hier, après avoir été percuté par un train de transport de voyageurs à la gare ferroviaire de Boudouaou (Boumerdès), a indiqué la direction de wilaya de la Protection civile. L'accident est survenu aux environs de 8h00 de la matinée, lorsqu'un train en direction d'Alger a percuté un jeune de 30 ans à la gare ferroviaire de Boudouaou, a précisé le chargé de communication de la Protection civile à Boumerdès, le lieutenant Hocine Bouchachia.

Les services de la Protection civile sont intervenus pour évacuer la dépouille de la victime à la morgue de l'hôpital de Thénia.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les causes de cet accident mortel, selon la même source.

**S. N.**

**INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE**

## Douze personnes secourues

**LES ÉLÉMENTS** de la Protection civile sont intervenus, hier, dans plusieurs wilayas du pays et ont secouru douze personnes suite à leur intoxication au monoxyde de carbone émanant d'appareil de chauffage et de chauffe bain. A Alger, dans la commune de Beni Messous, les éléments de la Protection civile sont intervenus afin de secourir six membres d'une même famille, intoxiqués par le monoxyde de carbone émis par la cheminée de leur maison.

A Sétif, trois personnes ont été secourues après avoir été intoxiquées par le gaz émis par l'appareil de chauffage.

A Oum El-Bouaghi, deux personnes, un couple âgé de 41 et 32 ans, a été sauvé après inhalation du monoxyde de carbone émanant de l'appareil de chauffage. A Batna, une personne âgée de 40 ans a également été sauvée par les éléments de la Protection civile suite à une intoxication au monoxyde de carbone émanant d'un chauffe bain.

**S. B.**